

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2148

3 septembre 2013

SOMMAIRE

A4Investments SICAV-SIF	103079	Copper Blade S.à r.l.	103082
ACRON Lux Management S.à r.l.	103095	Credit Suisse Reinsurance Holding No. 1 S.à r.l.	103085
Aventura Worldwide A.s.b.l.	103095	Crown Luxembourg Holdings	103085
Axa Alternative Financing Management S.à r.l.	103058	Crown Premium Private Equity Technolo- gy Ventures	103059
Canaco S.A.	103092	CS International S.A.	103091
Carpets and International Textiles S.A. .	103082	Cufflinks S.A.	103090
Carpets and International Textiles S.A. .	103083	D.B. International Finance S.A.	103093
Carpets and International Textiles S.A., SPF	103083	Defense Plaza Lux S.à r.l.	103090
Cavecan S.A.	103081	Delamare Luxembourg S. à r.l.	103080
Caves St. Martin S.A.	103081	Deloro Holdings (Lux) S.à r.l.	103093
Caves St. Martin S.A.	103088	Development Venture III S.C.A.	103091
CCP III Austria S.à r.l.	103084	DSAT Cinema S.A.	103092
CDC Capital Invest AG, SPF	103089	Duet Global Equity Fund S.A., SICAV-SIF	103091
CENTRUM Holding Luxembourg S.à r.l.	103081	DuoDecad IT Services Luxembourg S.à r.l.	103090
CEREP Strategic Land S.à r.l.	103084	ECP Thunnus FII S.à r.l.	103079
CEREP Students S.à r.l.	103083	EIF Germany S.à r.l.	103092
CEREP Thames S.à r.l.	103088	Europa Iron S.à r.l.	103080
CEREP Tour Air 2 S.à r.l.	103086	InterFact S.à r.l.	103095
CEREP T S.à r.l.	103085	Inter-Solar S.à r.l.	103094
CEREP Valmy S.à r.l.	103087	Inter-Trader S.A.	103094
CFLJ S.à r.l.	103084	Japoia SCI	103098
Chapsa Investments S. à r. l.	103087	Jiveach S.A. SPF	103104
Chart International S.A.	103086	LAU RE	103098
Chart International S.A.	103088	Luxembourg Holding 1 S.à r.l.	103093
Cheslux Holdings S.à r.l.	103086	MD Mezzanine S.A., SICAR	103058
Cityhold Propco 8 S.à r.l.	103082	NBK Holding (Luxembourg) S.A.	103101
Ciuwegas S.C.I.	103089	OTPP Power Luxembourg S.à r.l.	103094
COFRA Treasury Services S.A.	103089	UBIK	103058
Concept Beauté Coiffure S.à r.l.	103087	Ultima Global Holdings S.à r.l.	103059
Consobis S.A.	103089		

Axa Alternative Financing Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 118.072.

L'adresse professionnelle de Monsieur Alain Nicolai, gérant de la Société, est désormais le 1, Place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013096531/14.

(130116766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2013.

MD Mezzanine S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Capital social: EUR 15.580.420,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 109.277.

L'adresse professionnelle de Monsieur Alain Nicolai, administrateur de la Société, est désormais le 1, Place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013096558/15.

(130116774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2013.

UBIK, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 58, rue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 150.889.

Extrait des résolutions prises lors de la cession de parts sociales

En vertu d'une convention de cession de parts sociales passée sous seing privé en date du 17 juin 2013,

- la Société par actions simplifiées GROUPE MOISE SAS, inscrite auprès du R.C.S. de Metz sous le numéro B 429 088 602, sise à F-57 070 METZ, 50, Route de Borny (en France)

a cédé 49 (quarante-neuf) parts sociales de la Société à la Société anonyme Fonciem, inscrite auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 156311, sise à L-1528 Luxembourg, 8, Boulevard de la Foire.

- Monsieur Jean - Philippe BEDU, né le 04 janvier 1972 à Ajaccio (en France), demeurant à F- 75 012 Paris, 17, avenue du Docteur Arnold Netter, Résidence Les Pléiades (en France)

a cédé 49 (quarante-neuf) parts sociales de la Société à la Société anonyme Fonciem, inscrite auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 156311, sise à L-1528 Luxembourg, 8, Boulevard de la Foire.

- Monsieur Mathieu MOISE, né le 29 août 1980 à Metz (en France), demeurant à F-57000 Metz, 1 bis, rue de la Grande Armée (en France)

a cédé 102 (cent-deux) parts sociales de la Société à la Société anonyme Fonciem, inscrite auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 156311, sise à L-1528 Luxembourg, 8, Boulevard de la Foire.

Esch-sur-Alzette, le 17 juin 2013.

Pour extrait conforme
Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2013104675/25.

(130126155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Crown Premium Private Equity Technology Ventures, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 79.204.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 19. Juni 2013

Am 19. Juni 2013 um 11:00 Uhr kamen am Gesellschaftssitz die Aktionäre obiger Gesellschaft zusammen.

Nach Feststellung der Rechtsgültigkeit, werden folgende Beschlüsse gefasst:

Die Versammlung beschließt, die Wirtschaftsprüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers Société coopérative für die Prüfung des Geschäftsjahres 2013 zu bestellen, bis zum Ablauf der im Jahr 2014 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung.

Die Versammlung hat zur Kenntnis genommen, dass Herr Alfred Straubinger zum 19. Juni 2013 sein Amt als Verwaltungsrat niederlegt.

Die Versammlung beschließt, Herrn Michael Thiebes, geboren am 05.01.1970 in Köln, Deutschland, beruflich ansässig in Nördliche Münchner Straße 9c, 82031 Grünwald, zum Verwaltungsrat zu wählen, für einen Zeitraum bis zur im Jahr 2014 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung.

Luxemburg, den 12. Juli 2013.

WARBURG INVEST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2013096728/21.

(130118127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Ultima Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.218.173,40.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 176.978.

—
In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of June,

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

Charterhouse General Partners (IX) Limited acting as general partner on behalf of CCP IX LP N°1 Private Limited Company, having its registered office at Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7 DX, UK, ("CCP IX N°1");

Charterhouse General Partners (IX) Limited acting as general partner on behalf of CCP IX LP N°2 Limited Liability Company, having its registered office at Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7 DX, UK, ("CCP IX N°2");

Charterhouse General Partners (IX) Limited acting as general partner on behalf of CCP IX Co-investment LP Limited Liability Company, having its registered office at Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7 DX, UK, ("CCP IX Co-investment");

here represented by Ghizlane Gryp, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in 26 June 2013, which proxy, after having been initialled ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties are all the shareholders of Ultima Global Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of forty thousand Euro (EUR 40,000.-), incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, on 24 April 2013, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations under number 1899 and registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B176978 (the "Company"). The articles of association have not been yet amended.

The extraordinary general meeting is opened with Ghizlane Gryp, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, chairman of the meeting.

The Chairman appoints as secretary and as scrutineer Sophie Kiener-Wegmann, residing professionally in Luxembourg. The board of the meeting having thus been constituted, the chairman of the meeting declares and requests the notary to state that:

I - The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Approval of the (i) creation of two classes of ordinary shares divided (a) into class A ordinary shares, itself subdivided into A1 ordinary shares, A2 ordinary shares, A3 ordinary shares, A4 ordinary shares and (b) class B ordinary shares, itself subdivided into B1 ordinary shares, B2 ordinary shares, A3 ordinary shares, B4 ordinary shares (ii) conversion of the four

million (4,000,000) existing shares into A1 and A2 ordinary shares, (iii) creation of a new class of preferred shares subdivided into C1 preferred shares and C2 preferred shares;

2. Increase of the Company's share capital by an amount of eight million one hundred seventy-eight thousand one hundred seventy-three euro and forty cent (EUR 8,178,173.40) from its current amount of forty thousand euro (EUR 40,000.-) up to an amount of eight million two hundred eighteen thousand one hundred seventy-three euro and forty cent (EUR 8,218,173.40) through the issuance of eight hundred seventeen million eight hundred seventeen thousand three hundred forty (817,817,340) ordinary shares with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each.

3. Full restatement of the articles of association without changing the corporate purpose; and

4. Miscellaneous.

II- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III- The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and had knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV- The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves:

- to create two different classes of ordinary shares divided into A ordinary shares, i.e. the A1 ordinary shares, the A2 ordinary shares, the A3 ordinary shares, the A4 ordinary shares and B ordinary shares, i.e. the B1 ordinary shares, the B2 ordinary shares, the B3 ordinary shares, the B4 ordinary shares, the terms of which are set out in more details in the restated articles of association hereafter;

- to convert the four million (4,000,000) existing shares into two million one hundred twenty-five thousand (2,125,000) A1 ordinary shares and one million eight hundred seventy-five thousand (1,875,000) A2 ordinary shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each. The so converted shares are held as follows:

	A1 ordinary shares	A2 ordinary shares
CCP IX N°1	1,141,909	1,007,567
CCP IX N°2	951,687	839,725
CCP IX Co-investment	31,404	27,708

- to create one new class of preferred shares subdivided into C1 preferred shares and the C2 preferred shares, the terms of which are set out in more details in the restated articles of association hereafter.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the share capital of the Company by an amount of eight million one hundred seventy-eight thousand one hundred seventy-three euro and forty cent (EUR 8,178,173.40) in order to increase it from its current amount of forty thousand euro (EUR 40,000.-) up to an amount of eight million two hundred eighteen thousand one hundred seventy-three euro and forty cent (EUR 8,218,173.40) through the issuance of:

1) Six million seventy-five thousand (6,075,000) ordinary shares of different classes with a par value of one euro cents (EUR 0.01) each and divided as follows:

- a. 375,000 A1 ordinary shares;
- b. 625,000 A2 ordinary shares;
- c. 2,500,000 A3 ordinary shares;
- d. 2,500,000 A4 ordinary shares;
- e. 18,750 B1 ordinary shares;
- f. 18,750 B2 ordinary shares
- g. 18,750 B3 ordinary shares; and
- h. 18,750 B4 ordinary shares (the "Ordinary Shares").

2) Eight hundred eleven million seven hundred forty-two thousand three hundred forty (811,742,340) preferred shares of different classes with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each and divided as follows:

- a. 405,871,170 C1 preferred shares; and

b. 405,871,170 C2 preferred shares; (the "Preferred Shares").

The six million seventy-five thousand (6,075,000) Ordinary Shares and the eight hundred eleven million seven hundred forty-two thousand three hundred forty (811,742,340) Preferred Shares issued by the Company are hereinafter collectively referred to as "Newly Issued Shares".

The Newly Issued Shares are subscribed for as follows:

(A) Charterhouse General Partners (IX) Limited, a Private Limited Company incorporated and existing under the laws of England, having its registered office at Warwick Court, Paternoster Square, London, EC4M 7DX, United Kingdom, registered with Companies House under registration number 02197301, acting as general partner of CCP IX LP No. 1, aforementioned, here represented by Ghizlane Gryp, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy and subscription form, given on 26 June 2013, subscribed for:

- two million four hundred eighteen thousand one hundred sixty (2,418,160) Ordinary Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each divided as follows:

* 134,342 A2 Ordinary Shares;

* 1,141,909 A3 Ordinary Shares;

* 1,141,909 A4 Ordinary Shares;

- four hundred thirty-six million two hundred five thousand one hundred twenty-two (436,205,122) Preferred Shares with a nominal of one euro cent (EUR 0.01) each, divided as follows:

* 218,102,561 C1 Preferred Shares;

* 218,102,561 C2 Preferred Shares.

The two million four hundred eighteen thousand one hundred sixty (2,418,160) Ordinary Shares and the four hundred thirty-six million two hundred five thousand one hundred twenty-two (436,205,122) Preferred Shares were subscribed at a total subscription price of forty-four million fifty-five thousand seven hundred eighty-one euro (EUR 44,055,781), out of which (i) four million three hundred eighty-six thousand two hundred thirty-two euro and eighty-two cent (EUR 4,386,232.82) have been allocated to the share capital, (ii) four hundred forty thousand seven hundred seventy-two euro and seventy-six cent (EUR 440,772.76) to the legal reserve and (iii) thirty-nine million two hundred twenty-eight thousand seven hundred seventy-five euro and forty-two cent (EUR 39,228,775.42) to the share premium.

The subscribed shares have been entirely paid up through a contribution in cash. The proof of the existence and of the value of has been produced to the undersigned notary.

(B) Charterhouse General Partners (IX) Limited, a Private Limited Company incorporated and existing under the laws of England, having its registered office at Warwick Court, Paternoster Square, London, EC4M 7DX, United Kingdom, registered with Companies House under registration number 02197301, acting as general partner of CCP IX LP No. 2, aforementioned, here represented by Ghizlane Gryp, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy and subscription form, given on 26 June 2013, subscribed for:

- two million fifteen thousand three hundred thirty-six (2,015,336) Ordinary Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each divided as follows:

* 111,962 A2 Ordinary Shares;

* 951,687 A3 Ordinary Shares;

* 951,687 A4 Ordinary Shares;

- three hundred sixty-three million five hundred forty-one thousand and four (363,541,004) Preferred Shares with a nominal of one euro cent (EUR 0.01) each, divided as follows:

* 181,770,502 C1 Preferred Shares;

* 181,770,502 C2 Preferred Shares.

The two million fifteen thousand three hundred thirty-six (2,015,336) Ordinary Shares and the three hundred sixty-three million five hundred forty-one thousand and four (363,541,004) Preferred Shares were subscribed at a total subscription price of thirty-six million seven hundred sixteen thousand eight hundred sixty-one euro ten cent (EUR 36,716,861.10) out of which (i) three million six hundred fifty-five thousand five hundred sixty-three euro and forty cent (EUR 3,655,563.40) have been allocated to the share capital, (ii) three hundred sixty-seven thousand three hundred forty-seven euro and seventy-five cent (EUR 367,347.75) to the legal reserve and (iii) thirty-two million six hundred ninety-three thousand nine hundred forty-nine euro and ninety-five cent (EUR 32,693,949.95) to the share premium.

The subscribed shares have been entirely paid up through a contribution in cash. The proof of the existence and of the value of has been produced to the undersigned notary.

(C) Charterhouse General Partners (IX) Limited, a Private Limited Company incorporated and existing under the laws of England, having its registered office at Warwick Court, Paternoster Square, London, EC4M 7DX, United Kingdom, registered with Companies House under registration number 02197301, acting as general partner of CCP IX Co-investment LP, aforementioned, here represented by Ghizlane Gryp, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy and subscription form, given on 26 June 2013, subscribed for:

- sixty-six thousand five hundred and four (66,504) Ordinary Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each as follows:

- * 3,696 A2 Ordinary Shares;
- * 31,404 A3 Ordinary Shares;
- * 31,404 A4 Ordinary Shares.

- eleven million nine hundred ninety-six thousand two hundred fourteen (11,996,214) Preferred Shares with a nominal of one euro cent (EUR 0.01) each, divided as follows:

- * 5,998,107 C1 Preferred Shares;
- * 5,998,107 C2 Preferred Shares.

The sixty-six thousand five hundred and four (66,504) Ordinary Shares and the eleven million nine hundred ninety-six thousand two hundred fourteen (11,996,214) Preferred Shares were subscribed at a total subscription price of one million two hundred eleven thousand five hundred ninety-one euro ninety cent (EUR 1,211,591.90) out of which (i) one hundred twenty thousand six hundred twenty-seven euro and eighteen cent (EUR 120,627.18) have been allocated to the share capital, (ii) twelve thousand one hundred twenty-one euro and eighty-three cent (EUR 12,121.83) to the legal reserve and (iii) one million seventy-eight thousand eight hundred forty-two euro and eighty-nine cent (EUR 1,078,842.89) to the share premium.

The subscribed shares have been entirely paid up through a contribution in cash. The proof of the existence and of the value of has been produced to the undersigned notary.

(D) Blitz 13-528 GmbH & Co. KG, a Kommanditgesellschaft incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at c/o Blitzstart Holding AG, Bavariaring 29, 80336 Munich, Germany, registered with the commercial register of the local court of Munich under HRA 100292, itself duly represented by its general partner Blitz 13-389 GmbH (in the future: Ultima Management Verwaltungs GmbH), a GmbH incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at c/o Blitzstart Holding AG, Bavariaring 29, 80336 Munich, Germany, registered with the local court of Munich under HRB 205200, here represented by Ghizlane Gryp, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy and subscription form, given on 28 June 2013, subscribed for one million five hundred seventy-five thousand (1,575,000) Ordinary Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each divided as follows:

- 375,000 A1 Ordinary Shares;
- 375,000 A2 Ordinary Shares;
- 375,000 A3 Ordinary Shares;
- 375,000 A4 Ordinary Shares;
- 18,750 B1 Ordinary Shares;
- 18,750 B2 Ordinary Shares;
- 18,750 B3 Ordinary Shares;
- 18,750 B4 Ordinary Shares;

The one million five hundred seventy-five thousand (1,575,000) Ordinary Shares were subscribed at a total subscription price of two hundred twenty-five thousand euro (EUR 225,000.-) (EUR 150,000 for the A Ordinary Shares and EUR 75,000 for the B Ordinary Shares) out of which (i) fifteen thousand seven hundred fifty euro (EUR 15,750) have been allocated to the share capital, (ii) one thousand five hundred seventy-five (EUR 1,575) to the legal reserve and (iii) two hundred seven thousand six hundred seventy-five euro (EUR 207,675) to the share premium.

The subscribed shares have been entirely paid up through a contribution in cash, as it has been proved to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting of shareholders decides to fully restate the articles of association of the Company without changing the corporate purpose, which shall henceforth read as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owners of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, and the executives of such group in accordance with any incentive programme which may be entered into from time to time by the companies of the group.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "Ultima Global Holdings S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. A transfer of the registered office within the same municipality may be decided by a resolution of the board of management. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Defined terms

Art. 6. Definitions.

"A Ordinary Shares" means the A1 Ordinary Shares, the A2 Ordinary Shares, the A3 Ordinary Shares, the A4 Ordinary Shares taken together and «A Ordinary Share» means one of any of them.

"A1 Ordinary Shares" means the A1 shares of the Company, which are issued, from time to time, by the Company.

"A2 Ordinary Shares" means the A2 shares of the Company, which are issued, from time to time, by the Company.

"A3 Ordinary Shares" means the A3 shares of the Company, which are issued, from time to time, by the Company.

"A4 Ordinary Shares" means the A4 shares of the Company, which are issued, from time to time, by the Company.

"Accrued Preferred Principal" means an amount in Euro equal to:

$$p + q - r$$

where:

p = the aggregate issue price of all the C Preferred Shares in issue;

q = the Required Return; and

r = the Relevant Return;

Required Return is an amount in Euro equal to:

$$(s - 134,065,000) + i$$

where:

$$s = (134,065,000 \times 1.11^n);$$

$$t = (134,065,000 \times 1.11^{n+1});$$

$$u = (t - s) \times y/365$$

n = the number of full complete calendar years from (and including) the date of issue of a relevant class of Share to (and including) the date of: (a) repurchase and cancellation of such Shares; (b) payment of a relevant dividend; or (c) the liquidation of the Company (as applicable);

y = the number of days from the end of the last full complete calendar year included in the calculation of n to (and including) the date of: (a) repurchase and cancellation of the relevant Shares; (b) the date of payment of a relevant dividend; or (c) the date of the liquidation of the Company (as applicable); and

Relevant Return is an amount in Euro equal to:

where:

$$k = (52,890,766 \times 1.0886^n);$$

$$l = (52,890,766 \times 1.0886^{n+1});$$

$$m = (l - k) \times y/365;$$

n and y shall have the same meanings as given above.

The numeric formula as used above for the Relevant Return provides for an interest of 8.86 % on the PECs which is based on the applicable margin resulting from the analysis of the debt funding in the Company on 28 June 2013, but such margin may vary depending on the debt level in the Company and a transfer pricing analysis which might be required. The return on the PECs as used in the formula above shall vary and be amended automatically depending on the best available margin permissible for the Company.

For the avoidance of doubt, potential interim payment to the owners of the C Preferred Shares shall reduce the basis for the distribution calculation accordingly although this is not directly reflected in above formula.

It is understood that the Accrued Preferred Principal shall be adjusted to reflect the Target Yield in case any PECs or C Preferred Shares are reimbursed or redeemed other than in parallel, or if any additional PECs or C Preferred Shares are issued.

For the avoidance of doubt, notwithstanding anything to the contrary in the present articles, the Accrued Preferred Principal shall at any moment enable the holders of the then existing C Preferred Shares and PECs to receive the Target Yield.

The C Preferred Shares shall entitle the holders of the C Preferred Shares to the Accrued Preferred Principal and the Ordinary Shares will not entitle the holders of the Ordinary Shares to any dividends, distributions or other payments whatsoever unless the holders of the Preferred Shares have first received the Accrued Preferred Principal, except as provided for in Article 18 (ii) (a). If a holder of Ordinary Shares receives any dividends, distributions or other payments from the Company in excess of the amounts mentioned in Article 18 (ii) (a) and in circumstances where the holders of Preferred Shares have not received the Required Return, the holders of Ordinary Shares irrevocably undertake to pay any dividends, distributions or other payments received from the Company to the holders of the C Preferred Shares to the extent required to allow the holders of the Preferred Shares to receive the Required Return.

"Articles" means the present articles of association, as amended from time to time.

"B Ordinary Shares" means the B1 Ordinary Shares, the B2 Ordinary Shares, the B3 Ordinary Shares, the B4 Ordinary Shares taken together and «B Ordinary Share» means one of any of them.

"B1 Ordinary Shares" means the B1 ordinary shares of the Company, which are issued, from time to time, by the Company.

"B2 Ordinary Shares" means the B2 ordinary shares of the Company, which are issued, from time to time, by the Company.

"B3 Ordinary Shares" means the B3 ordinary shares of the Company, which are issued, from time to time, by the Company.

"B4 Ordinary Shares" means the B4 ordinary shares of the Company, which are issued, from time to time, by the Company.

"Board" shall have the meaning set forth in Article 11.

"Cancellation Value Per Share" shall have the meaning set forth in Article 7.9.

"C Preferred Shares" means the C1 Preferred Shares and the C2 Preferred Shares taken together and «C Preferred Share» means one of any of them.

"C1 Preferred Shares" means the C1 preferred shares of the Company.

"C2 Preferred Shares" means the C2 preferred shares of the Company.

"CEO" shall have the meaning set forth in any investment agreement that may be entered into between the Shareholders from time to time.

"Chairman" means the chairman of the Board.

"Charterhouse Funds" means CCP IX LP NO.1 L.P., CCP IX LP NO.2 L.P. and CCP IX LP CO-INVESTMENT L.P.

"Control" means the holding, directly or indirectly, of more than 50% of the share capital and voting rights of an entity; the verb "to control" shall be interpreted accordingly.

"Exit" means either a Listing or a voluntary winding-up of the Company or a transaction which results in the Charterhouse Funds holding less than 20% of its initial PECs or Shares in the Company.

"Financial Year" means any financial year of the Company as defined in Article 16.

"Group" means from time to time the Company and any company Controlled by the Company.

"IRR" means the annual interest rate as determined in accordance with the terms of any investment agreements that may be entered into between the Shareholders, from time to time.

"Listing" has the meaning given to this term in any investment agreements that may be entered into between the Shareholders, from time to time.

"Manager" shall have the meaning set forth in Article 11.

"Ordinary Shares" means the A1 Ordinary Shares, the A2 Ordinary Shares, the A3 Ordinary Shares, the A4 Ordinary Shares, the B1 Ordinary Shares, the B2 Ordinary Shares, the B3 Ordinary Shares, the B4 Ordinary Shares, which are issued, from time to time, by the Company.

"PECs" means all preferred equity certificates of any series duly authorised and issued by the Company.

"PEC Holder" means the holder of the PECs which are issued by the Company from time to time.

"Person" means any natural and legal person, in particular any legal entity, any company, any association, any partnership, any trust, any joint-venture, any unincorporated organisation and any governmental body.

"Preferred Equity" means the C Preferred Shares and any other equity securities issued and designated as such by the Company from time to time.

"Shareholder" or "Shareholders" means the holders of the Shares issued, from time to time, by the Company.

"Shares" means all Ordinary Shares and Preferred Equity of any class duly authorised and issued from time to time by the Company.

"Target Yield" means a global return on the nominal value of all the PECs and Preferred Shares taken together at 11% per annum whereby such interest shall be capitalised annually if not paid out.

"Total Cancellation Amount" shall have the meaning set forth in Article 7.10.

C. Share capital - Shares

Art. 7. The Company's share capital is set at eight million two hundred eighteen thousand one hundred seventy-three euro and forty cent (EUR 8,218,173.40) represented by:

- 2,500,000 A1 Ordinary Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each,
- 2,500,000 A2 Ordinary Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each,
- 2,500,000 A3 Ordinary Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each,
- 2,500,000 A4 Ordinary Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each,
- 18,750 B1 Ordinary Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each,
- 18,750 B2 Ordinary Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each,
- 18,750 B3 Ordinary Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each,
- 18,750 B4 Ordinary Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each,
- 405,871,170 C1 Preferred Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each, and
- 405,871,170 C2 Preferred Shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01-) each.

Each Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Any amount paid by the shareholders as a contribution to the Company, in addition to the share capital, shall be considered as share premium and similar premium or reserves as provided for by section 11 and 13 of the standard chart of accounts. Provided that sufficient funds are available, those reserves may be paid to the shareholders by decision of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers, and/or by a decision of the general meeting of shareholders.

Each shareholder holding A Ordinary Shares shall have, at all times, the same shareholding percentage in A1 Ordinary Shares, A2 Ordinary Shares, A3 Ordinary Shares and A4 Ordinary Shares, to the extent that such classes of A Ordinary Shares are still outstanding.

Each shareholder holding B Ordinary Shares shall have, at all times, the same shareholding percentage in B1 Ordinary Shares, B2 Ordinary Shares, B3 Ordinary Shares and B4 Ordinary Shares, to the extent that such classes of B Ordinary Shares are still outstanding.

Each shareholder holding C Preferred Shares shall have, at all times, the same shareholding percentage in C1 Preferred Shares and C2 Preferred Shares, to the extent that such classes of C Preferred Shares are still outstanding.

7.1 Classes of Ordinary Shares

7.1.1. The A1 Ordinary Shares

(a) All A1 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All A1 Ordinary Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such A1 Ordinary Shares. All A1 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of A1 Ordinary Shares is reduced.

(b) Each A1 Ordinary Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.1.2. The A2 Ordinary Shares

(a) All A2 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All A2 Ordinary Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such A2 Ordinary Shares. All A2 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of A2 Ordinary Shares is reduced.

(b) Each A2 Ordinary Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.1.3. The A3 Ordinary Shares

a) All A3 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All A3 Ordinary Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such A3 Ordinary Shares. All A3 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of A3 Ordinary Shares is reduced.

(b) Each A3 Ordinary Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.1.4. The A4 Ordinary Shares

(a) All A4 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All A4 Ordinary Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such A4 Ordinary Shares. All A4 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of A4 Ordinary Shares is reduced.

(b) Each A4 Ordinary Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.1.5. The B1 Ordinary Shares

(a) All B1 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All B1 Ordinary Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such B1 Ordinary Shares. All B1 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of B1 Ordinary Shares is reduced.

(b) Each B1 Ordinary Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.1.6. The B2 Ordinary Shares

(a) All B2 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All B2 Ordinary Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such B2 Ordinary Shares. All B2 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of B2 Ordinary Shares is reduced.

(b) Each B2 Ordinary Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.1.7. The B3 Ordinary Shares

(a) All B3 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All B3 Ordinary Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such B3 Ordinary Shares. All B3 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of B3 Ordinary Shares is reduced.

(b) Each B3 Ordinary Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.1.8. The B4 Ordinary Shares

(a) All B4 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All B4 Ordinary Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such B4 Ordinary Shares. All B4 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of B4 Ordinary Shares is reduced.

(b) Each B4 Ordinary Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.2 Preferred Shares

7.2.1. The C1 Preferred Shares

(a) All C1 Preferred Shares shall be identical in all respects. All C1 Preferred Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such C1 Preferred Shares. All C1 Preferred Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of C1 Preferred Shares is reduced.

(b) Each C1 Preferred Shares shall bear preferred dividends equal to the Accrued Preferred Principal as allocated to such class of Preferred Shares in accordance with Article 18 (ii)(a) divided by the total number of C Preferred Shares of such class.

(c) Each C1 Preferred Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.2.2. The C2 Preferred Shares

(a) All C2 Preferred Shares shall be identical in all respects. All C2 Preferred Shares shall share pro rata in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such C2 Preferred Shares. All C2 Preferred Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of C2 Preferred Shares is reduced.

(b) Each C2 Preferred Shares shall bear preferred dividends equal to the Accrued Preferred Principal as allocated to such class of Preferred Shares in accordance with Article 18 (ii)(a) divided by the total number of Preferred Shares of such class.

(c) Each C2 Preferred Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.3 The Preferred Shares will rank senior to all existing and future issuances of Shares, but are subordinated to any PECs which may be issued by the Company as well as any other debts and expenses payable by the Company.

7.4 The Shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer form.

7.5 The A1 Ordinary Shares, A2 Ordinary Shares, A3 Ordinary Shares, A4 Ordinary, B1 Ordinary Shares, B2 Ordinary Shares, B3 Ordinary, B4 Ordinary Shares, C1 Preferred Shares and C2 Preferred Shares shall not be convertible into other classes of shares, except with the unanimous consent of all the shareholders.

7.6 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

7.7 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse numerical order (e.g. starting with A4 Ordinary Shares, B4 Ordinary and C2 Preferred Shares).

7.8 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in Article 7.7 and Article 18(ii)), such class of shares gives right to the holders thereof, pro rata to their holding in such class, the Total Cancellation Amount (in accordance to Article 18(ii)), and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

7.9 The "Cancellation Value Per Share" shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

7.10 The "Total Cancellation Amount" shall be an amount determined by Board of the Company, in accordance to Article 18(ii), on the basis of the relevant interim accounts of the Company as of a date not earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares, provided however that this amount is not higher than the distributable amount authorised by law.

7.11 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 8. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 9. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 10. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

D. Management

Art. 11. The Company is managed by a sole manager or by a board of managers (the "Board") composed of at least one (1) class A manager and one (1) class B manager (each a "Manager"), which do not need to be shareholders. The Company will be bound in all circumstances by the individual signature of any sole manager or by the joint signature of at least one class A manager and one class B manager.

The Board may create, from time to time, one or several committees composed of Board members and/or external persons and to which it may delegate powers and roles as set forth in any investment agreement that may be entered into between the Shareholders from time to time.

The Managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

The Managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason («cause légitime»).

The board of management may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

At least twenty-four (24) hours notice of each meeting of the Board shall be given to the Managers except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. The Board shall meet upon call by the Chairman or any member of the Board, at the place indicated in the notice of meeting. This notice may be omitted in case of assent of each member in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board.

The minutes of each Board meeting shall be written in English and be taken by the competent Person as determined in compliance with the provisions of the Articles and shall be circulated to each Manager with the board papers to be circulated in advance of the next succeeding meeting.

The quorum for meetings of the Board shall be the majority of all Managers appointed from time to time who are present or represented throughout the meeting. Decisions are validly taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Any Manager may empower in writing or by cable, telegram, telex or facsimile any other Manager to represent himself as a Manager in any meeting of the Board or otherwise by granting a power of attorney to such other Manager.

Any member may participate in any meeting of the Board by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

In the case of an equality of votes, the Chairman shall have a casting vote. Any Manager is entitled to bring material matters relating to the management of the Group to the attention of the Board to have them considered at meetings of the Board.

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two Managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, or by two members.

The Board may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12. The Manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 13. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 14. Collective decisions of Shareholders are only validly taken, on first call, if at least the majority of Shareholders is present or represented at the general meeting of shareholders and if decisions are adopted by shareholders owning more than half of the share capital. If these thresholds are not met, collective decisions of the Shareholders are validly taken on second call by a majority of the votes cast, disregarding the proportion of share capital represented at the general meeting.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 15. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 16. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 17. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the Managers, together with the audit committee, prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. (i) The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions, represents the net annual profit of the Company.

From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's issued share capital.

Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation. In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the issued share capital.

(ii) The balance of the amounts available for distribution shall be distributed as follows:

(a) first, to the holders of C Preferred Shares (in reverse numerical order and pro rata to the shares they hold in the respective class of C Preferred Shares) up to the Accrued Preferred Principal,

(b) then, to the holders of A Ordinary Shares (in reverse numerical order and pro rata to the shares they hold in the respective class of A Ordinary Shares) until an IRR of 20% is achieved by the security holders of the Company,

(c) thereafter, thereafter, the remaining distributable amount shall be allocated as follows:

i. X% of such remaining distributable amount shall be allocated to the holders of A Ordinary Shares (in reverse numerical order and pro rata to the shares they hold in the respective class of A Ordinary Shares) and

ii. Y% of such remaining distributable amount shall be allocated to the holders of B Ordinary Shares (in reverse numerical order and pro rata to the shares they hold in the respective class of B Ordinary Shares).

In article 18(ii)(c), the following terms have the following definition:

X means the aggregate of $(0.775 + (0.15 \cdot 0.775 / 0.85)) \cdot 100$

Y means the aggregate of $(0.225 - (0.15 \cdot 0.775 / 0.85)) \cdot 100$

F. Dissolution - Liquidation

Art. 19. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will

determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in accordance with the terms of Article 18 (ii).

G. Dispositions generales

Art. 20. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately seven thousand euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-huit juin,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

Charterhouse General Partners (IX) Limited, une private limited company agissant en tant qu'associé commandité de CCP IX LP NO.1, ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7DX, ("CCP IX N°1");

Charterhouse General Partners (IX) Limited, une private limited company agissant en tant qu'associé commandité de CCP IX LP NO. 2, ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7DX, ("CCP IX N°2");

Charterhouse General Partners (IX) Limited, une private limited company agissant en tant qu'associé commandité de CCP IX Co-investment, ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7DX, ("CCP IX Co-investment LP");

représentée par Ghizlane Gryp, maître en droit, demeurant à Luxembourg en vertu de procurations sous seing privé donnée le 26 juin 2013. Les procurations signées ne varietur par les comparants et par le notaire soussigné resteront annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont les associés de Ultima Global Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée dont le siège social se situe au 8, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de quarante mille euros (EUR 40.000,-), constituée par un acte du notaire Maître Joseph Elvinger le 24 avril 2013, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association sous le numéro 1899 et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176978, (ci-après la «Société»).

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte par Ghizlane Gryp, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président de l'assemblée,

Le Président désigne comme secrétaire et scrutateur Sophie Kiener-Wegmann, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I- La présente assemblée extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Approbation de (i) la création de deux classes de parts sociales ordinaires divisées (a) en parts sociales ordinaires de classe A, subdivisées en parts sociales ordinaires A1, en parts sociales ordinaires A2, en parts sociales ordinaires A3, en parts sociales ordinaires A4 et (b) de parts sociales ordinaires de classe B, subdivisées en parts sociales ordinaires B1, en parts sociales ordinaires B2, en parts sociales ordinaires B3, en parts sociales ordinaires B4 (ii) de la conversion des quatre millions (4.000.000) de parts sociales existantes en parts sociales ordinaires A1 et A2 (iii) de la création d'une nouvelle classe de parts sociales privilégiées subdivisées en parts sociales privilégiées C1 et en parts sociales privilégiées C2;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de huit millions cent soixante-dix-huit mille cent soixante-treize euros et quarante centimes (EUR 8.178.173,40) à partir de son montant actuel de quarante mille euros (EUR 40.000,-) à un montant de huit millions deux cent dix-huit mille cent soixante-treize euros et quarante centimes (EUR 8.218.173,40) par l'émission de huit cent dix-sept millions huit cent dix-sept mille trois cent quarante (817.817.340) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

3. Refonte intégrale des statuts sans modification de l'objet social; et

4. Divers.

II- Les associés présents, ou représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III- L'intégralité du capital social étant représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide:

- de créer deux différentes classes de parts sociales ordinaires divisées en parts sociales ordinaires de classe A, à savoir en parts sociales ordinaires A1, en parts sociales ordinaires A2, en parts sociales ordinaires A3, en parts sociales ordinaires A4 et en parts sociales ordinaires de classe B, à savoir en parts sociales ordinaires B1, en parts sociales ordinaires B2, en parts sociales ordinaires B3, en parts sociales ordinaires B4 ainsi que l'indiquent de façon plus détaillée les statuts refondés ci-dessous;

1) de convertir les quatre millions (4.000.000) de parts sociales existantes en deux millions cent vingt-cinq mille (2,125,000) parts sociales ordinaires A1 et un million huit cent soixante-quinze mille (1,875,000) parts sociales ordinaires A2, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01-) chacune. Les parts sociales ainsi converties sont détenues comme suit:

	Parts sociales ordinaires A1	Parts sociales ordinaires A2
CCP IX N°1	1.141.909	1.007.567
CCP IX N°2	951.687	839.725
CCP IX Co-investment	31.404	27.708

- de créer une nouvelle classe de parts sociales privilégiées subdivisées en parts sociales privilégiées C1 et en parts sociales privilégiées C2 ainsi que l'indiquent de façon plus détaillée les statuts refondés ci-dessous.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de huit millions cent soixante-dix-huit mille cent soixante-treize euros et quarante centimes (EUR 8.178.173,40) pour l'augmenter de son montant actuel de quarante mille (EUR 40.000,-) à un montant de huit millions deux cent dix-huit mille cent soixante-treize euros et quarante centimes (EUR 8,218,173.40) à travers l'émission de:

1) six millions soixante-quinze mille (6.075.000) parts sociales ordinaires de classes différentes d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et divisées comme suit:

- a. 375.000 parts sociales ordinaires A1;
- b. 625.000 parts sociales ordinaires A2;
- c. 2.500.000 parts sociales ordinaires A3;
- d. 2.500.000 parts sociales ordinaires A4;
- e. 18.750 parts sociales ordinaires B1;
- f. 18.750 parts sociales ordinaires B2;
- g. 18.750 parts sociales ordinaires B3; et
- h. 18.750 parts sociales ordinaires B4; (les «Parts Sociales Ordinaires»).

2) huit cent onze millions sept cent quarante-deux mille trois cent quarante (811.742.340) parts sociales privilégiées différentes d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et divisées comme suit:

- a. 405.871.170 parts sociales privilégiées C1;
- b. 405.871.170 parts sociales privilégiées C2; (les «Parts Sociales Privilégiées»).

Les six millions soixante-quinze mille (6.075.000) parts sociales ordinaires et les huit cent onze millions sept cent quarante-deux mille trois cent quarante (811.742.340) parts sociales privilégiées émises par la Société sont ci-après collectivement désignées comme les "Parts Sociales Nouvellement Emises".

Les Parts Sociales Nouvellement Emises sont souscrites comme suit:

(A) Charterhouse General Partners (IX) Limited, une Private Limited Company constituée et fonctionnant selon les lois de l'Angleterre, ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, London, EC4M 7DX, United Kingdom, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 02197301, agissant en tant qu'associé commandité de CCP IX LP No. 1, susmentionné, représenté par par Ghizlane Gryp, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration et d'un formulaire de souscription, délivré le 26 juin 2013, a souscrit pour:

- deux millions quatre cent dix-huit mille cent soixante (2.418.160) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et divisées comme suit:

- * 134.342 Parts Sociales Ordinaires A2;
- * 1.141.909 Parts Sociales Ordinaires A3;
- * 1.141.909 Parts Sociales Ordinaires A4.

- quatre cent trente-six millions deux cent cinq mille cent-vingt-deux (436.205.122) parts sociales privilégiées d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et divisées comme suit:

- * 218.102.561 Parts Sociales Privilégiées C1;
- * 218.102.561 Parts Sociales Privilégiées C2.

Les deux millions quatre cent dix-huit mille cent soixante (2.418.160) Parts Sociales Ordinaires et les quatre cent trente-six millions deux cent cinq mille cent-vingt-deux (436.205.122) Parts Sociales Privilégiées ont été souscrites pour un montant de quarante-quatre millions cinquante-cinq mille sept cent quatre-vingt et un euros (EUR 44.055.781), dont (i) quatre millions trois cent quatre-vingt-six mille deux cent trente-deux euros et quatre-vingt-deux centimes (EUR 4.386.232.82) ont été alloués au capital social, (ii) quatre cent quarante mille sept cent soixante-douze euros et soixante-seize centimes (EUR 440.772.76) à la réserve légale et trente-neuf millions deux cent vingt-huit mille sept cent soixante-quinze euros et quarante-deux centimes (EUR 39,228,775.42) ont été alloués à la prime d'émission.

Les parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par un apport en numéraire. La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été produite au notaire soussigné.

(B) Charterhouse General Partners (IX) Limited, une Private Limited Company constituée et fonctionnant selon les lois de l'Angleterre, ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, London, EC4M 7DX, United Kingdom, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 02197301, agissant en tant qu'associé commandité de CCP IX LP No. 2, susmentionné, représenté par Ghizlane Gryp, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration et d'un formulaire de souscription, délivré le 26 juin 2013, a souscrit pour:

- deux millions quinze mille trois cent trente-six (2.015.336) Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et divisées comme suit:

- * 111.962 Parts Sociales Ordinaires A2;
- * 951.687 Parts Sociales Ordinaires A3;
- * 951.687 Parts Sociales Ordinaires A4.

- trois cent soixante-trois millions cinq cent quarante et un mille quatre (363.541.004) Parts Sociales Privilégiées d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et divisées comme suit:

- * 181.770.502 Parts Sociales Privilégiées C1;
- * 181.770.502 Parts Sociales Privilégiées C2.

Les deux millions quinze mille trois cent trente-six (2.015.336) Parts Sociales Ordinaires et les trois cent soixante-trois millions cinq cent quarante et un mille quatre (363.541.004) Parts Sociales Privilégiées ont été souscrites pour un montant de trente-six millions sept cent seize mille et huit cent euros soixante et un euros et dix centimes (EUR 36.716.861,10), dont (i) trois millions six cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante-trois euros et quarante centimes (EUR 3.655.563,40) ont été alloués au capital social, (ii) trois cent soixante-sept mille trois cent quarante-sept euros et soixante-quinze centimes (EUR 367,347.75) à la réserve légale et (iii) trente-deux millions six cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quarante-neuf euros et quatre-vingt-quinze centimes (EUR 32,693,949.95) à la prime d'émission.

Les parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par un apport en numéraire. La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été produite au notaire soussigné.

(C) Charterhouse General Partners (IX) Limited, une Private Limited Company constituée et fonctionnant selon les lois de l'Angleterre, ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, London, EC4M 7DX, United Kingdom, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 02197301, agissant en tant qu'associé commandité de CCP IX Co-investment LP, susmentionné, représenté par par Ghizlane Gryp, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration et d'un formulaire de souscription, délivré le 26 juin 2013, a souscrit pour:

- soixante-six mille cinq cent quatre (66.504) Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et divisées comme suit:

- * 3.696 Parts Sociales Ordinaires A2;
- * 31.404 Parts Sociales Ordinaires A3;
- * 31.404 Parts Sociales Ordinaires A4.

- onze millions neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatorze (11.996.214) Parts Sociales Privilégiées d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et divisées comme suit:

* 5.998.107 Parts Sociales Privilégiées C1;

* 5.998.107 Parts Sociales Privilégiées C2.

Les soixante-six mille cinq cent quatre (66.504) Parts Sociales Ordinaires et les Onze millions neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatorze (11.996.214) Parts Sociales Privilégiées ont été souscrites pour un montant d'un million deux cent onze mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-dix centimes (EUR 1.211.591,90), dont (i) cent vingt mille six cent vingt-sept euros et dix-huit centimes (EUR 120.627,18) ont été alloués au capital social, (ii) douze mille cent vingt-et-un euros et quatre-vingt-trois centimes (EUR 12.121,83) à la réserve légale et un million soixante-dix-huit mille huit cent quarante-deux euros et quatre-vingt-neuf centimes (EUR 1.078.842,89) à la prime d'émission.

Les parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par un apport en numéraire. La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été produite au notaire soussigné.

(D) Blitz 13-528 GmbH & Co. KG, une Kommanditgesellschaft constituée et fonctionnant selon les lois allemandes, avec son siège social à c/o Blitzstart Holding AG, Bavariaring 29, 80336 Munich, Allemagne, enregistrée auprès du tribunal d'instance de Munich sous le numéro HRA 100292, elle-même dûment représentée par son associé commandité Blitz 13-389 GmbH (à l'avenir: Ultima Management Verwaltungs GmbH), une GmbH constituée et fonctionnant selon les lois allemandes, avec siège social à c/o Blitzstart Holding AG, Bavariaring 29, 80336 Munich, Germany, enregistrée auprès du tribunal d'instance de Munich sous le numéro HRB 205200, représenté par Ghizlane Gryp, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration et d'un formulaire de souscription, délivré le 28 juin 2013, a souscrit pour un million cinq cent soixante-quinze mille (1.575.000) Parts Sociales Ordinaires,

ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune et divisées comme suit

- 375.000 Parts Sociales Ordinaires A1;

- 375.000 Parts Sociales Ordinaires A2;

- 375.000 parts sociales ordinaires A3;

- 375.000 parts sociales ordinaires A4;

- 18.750 Parts Sociales Ordinaires B1;

- 18.750 Parts Sociales Ordinaires B2;

- 18.750 Parts Sociales Ordinaires B3;

- 18.750 Parts Sociales Ordinaires B4;

Les un million cinq cent soixante-quinze mille (1.575.000) Parts Sociales Ordinaires ont été souscrites pour un montant de deux cent vingt-cinq mille euros (EUR 225.000,-), dont (i) quinze mille sept cent cinquante euros (EUR 15.750,-) ont été alloués au capital social, (ii) mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 1.575) à la réserve légale et deux cent sept mille six cent soixante-quinze euros (EUR 207.675) à la prime d'émission.

Les parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par un apport en numéraire. La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été produite au notaire soussigné.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'assemblée générale décide de refonder intégralement les statuts de la société, sans que l'objet social soit modifié, qui doit, dps à présent se lire comme suit:

A. Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est ainsi constitué, entre les propriétaires actuels des parts sociales créées ci-dessous et les associés futurs, une société à responsabilité limitée (ci-dénommée la «Société») qui sera soumise à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, comme modifiées, ainsi qu'aux présents statuts.

Art. 2. L'objet de la société est la détention de participation, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ainsi que toute autre forme d'investissement, l'acquisition par achat, souscription, ou tout autre procédé y compris le transfert par voie de cession, d'échange ou d'autre moyen, d'instruments financiers de toute nature, ainsi que l'administration, le contrôle, et le développement de ses portefeuilles.

La Société peut garantir, accorder des prêts ou plus généralement assister les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, et les dirigeants d'un tel groupe, en application des programmes d'incitation qui pourront être conclus de temps à autre par les sociétés du groupe.

La Société peut exercer toute activité, commerciale, industrielle, ou financière qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La dénomination de la Société sera "Ultima Global Holdings S.à r.l.".

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par le moyen d'une résolution de l'assemblée générale des associés. Le siège social

pourra être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

B. Définitions

Art. 6. Définitions. «Associé ou Associés» désigne les détenteurs de parts sociales émises de temps à autre par la Société.

«CEO» doit avoir la signification énoncé dans n'importe quel contrat d'investissement qui pourrait être conclu entre les Associés, de temps à autre.

«Charterhouse Funds» désigne CCP IX LP NO.1 L.P., CCP IX LP NO.2 L.P. and CCP IX LP CO-INVESTMENT L.P.

«Conseil» doit avoir la signification énoncée à l'article 11 des Statuts

«Contrôle» signifie désigne la possession, directe ou indirecte, de plus de 50% du capital social et des droits de vote d'une entité; le verbe «contrôler» doit être interprété dans ce sens.

«Cotation» doit avoir la signification énoncée dans n'importe quel contrat d'investissement qui pourrait être conclu entre les Associés, de temps à autre.

«Détenteur de PEC» désigne le détenteur des PECs dûment autorisés qui sont émis par la Société de temps à autre.

«Exercice financier» désigne tout exercice financier de la Société tel que défini à l'article 16 des Statuts.

«Gérant» doit avoir la signification énoncée à l'article 11 des Statuts.

«Groupe» désigne de temps à autre la Société ainsi que n'importe quelle société contrôlée par la Société.

«IRR» désigne le taux d'intérêt annuel tel que déterminé conformément aux termes de tout contrat d'investissement qui pourrait être conclu entre les différents associés, périodiquement.

«Montant Préférentiel Echu» désigne un montant en euros égal à:

i. $p + q - r$

b. où:

p = le prix d'émission global de toutes les actions privilégiées en émission;

q = le Rendement Requis; et

r = le Rendement Pertinent;

c. le Rendement Requis désigne un montant en euros égal à:

d. $(s - 134.065.000) + u$

e. où:

$s = (134.065.000 \times 1,11^n)$;

$t = (134.065.000 \times 1,11^{n+1})$;

$u = (t - s) \times y/365$

n = le nombre d'années civiles complètes à partir de (et y compris) la date de l'émission d'une classe d'actions concernée (et y compris) la date de: (a) rachat et de l'annulation de ces actions; (b) le paiement d'un dividende pertinent, ou (c) la liquidation de la Société (le cas échéant);

y = le nombre de jours à compter de la fin de la dernière année civile complète incluse dans le calcul de n (et y compris) la date de: (a) rachat et de l'annulation des actions pertinentes; (b) la date de paiement d'un dividende pertinent, ou (c) la date de la liquidation de la Société (le cas échéant); et

le Rendement Pertinent désigne un montant en euros égal à:

$(k - 52.890.766) + m$

f. où:

$k = (52.890.766 \times 1,0886^n)$;

$l = (52.890.766 \times 1,0886^{n+1})$;

$m = (l - k) \times y/365$;

n and y ont les mêmes significations que celles données ci-dessus.

La formule numérique telle qu'utilisée ci-dessus pour le Rendement Pertinent prévoit un intérêt de 8.86% sur les PECs basée sur la marge applicable résultant d'une analyse de financement par la dette de la Société le 28 juin 2013, mais cette marge pourra varier selon le niveau de dette de la Société et l'analyse du prix de transfert qui pourrait être requise. Le rendement sur les PECs tel qu'utilisé dans la formule ci-dessus devra varier et être modifiée automatiquement sur la base de la meilleure marge disponible autorisée pour la Société.

Pour éviter tout doute, le paiement potentiel provisoire pour les propriétaires de parts sociales privilégiées C réduira en conséquence la base de calcul des intérêts, bien que cela ne soit pas directement reflété dans la formule ci-dessus.

Il est entendu que le Montant Préférentiel Echu doit être ajusté pour refléter le Rendement de la Cible en cas de remboursement ou de rachat de PECs ou de parts sociales privilégiées C autrement que de manière parallèle ou si n'importe qu'elle autres PECs ou Parts Sociales Privilégiées sont émises.

Pour éviter tout doute, nonobstant toute disposition contraire dans les présents Statuts, le Montant Préférentiel Echu doit à tout moment permettre aux détenteurs parts sociales privilégiées C alors existantes et de PECs de recevoir le rendement cible.

Les Parts Sociales Privilégiées C doivent donner droit aux détenteurs des Parts Sociales Privilégiées C au Montant Préférentiel Echu et les Parts Sociales Ordinaires ne vont pas donner droit aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires à des dividendes, distributions ou autres paiements quelque soient-ils sauf si les détenteurs des Parts Sociales Privilégiées ont d'abord reçu le Montant Préférentiel Echu comme prévu à l'article 18 (ii) (a) des Statuts. Si un détenteur de Parts Sociales Ordinaires reçoit des dividendes, distributions ou autres paiements de la Société au-dessus des montants prévus à l'article 18 (ii) (a) des Statuts ou dans des circonstances où les détenteurs des Parts Sociales Privilégiées C n'ont pas reçu le Rendement Requis, les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires s'engagent irrévocablement de payer tout dividende, distribution ou autre paiement reçu de la Société aux détenteurs des Parts Sociales Privilégiées C dans la mesure où ceci est requis pour autoriser les détenteurs des Part Sociales Privilégiées C de recevoir le Rendement Requis.

«Montant Total d'Annulation» a le sens défini à l'article 7.10. des Statuts.

«Parts sociales ordinaires A» désigne les parts sociales ordinaires A1, les parts sociales ordinaires A2, les parts sociales ordinaires A3, les parts sociales ordinaires A4, les parts sociales ordinaires prise dans leur ensemble et, une «Part sociale ordinaires A» désigne n'importe laquelle d'entre elles.

«Parts sociales ordinaires A1» désigne les parts sociales ordinaires A1 qui sont émises de temps à autre par la Société.

«Parts sociales ordinaires A2» désigne les parts sociales ordinaires A2 qui sont émises de temps à autre par la Société.

«Parts sociales ordinaires A3» désigne les parts sociales ordinaires A3 qui sont émises de temps à autre par la Société.

«Parts sociales ordinaires A4» désigne les parts sociales ordinaires A4 qui sont émises de temps à autre par la Société.

«Parts sociales ordinaires B» désigne les parts sociales ordinaires B1, les parts sociales ordinaires B2, les parts sociales ordinaires B3, les parts sociales ordinaires B4, les parts sociales ordinaires prises dans leur ensemble et, une «Part sociale ordinaire B» désigne n'importe laquelle d'entre elles.

«Parts sociales ordinaires B1» désigne les parts sociales ordinaires B1 qui sont émises de temps à autre par la Société.

«Parts sociales ordinaires B2» désigne les parts sociales ordinaires B2 qui sont émises de temps à autre par la Société.

«Parts sociales ordinaires B3» désigne les parts sociales ordinaires B3 qui sont émises de temps à autre par la Société.

«Parts sociales ordinaires B4» désigne les parts sociales ordinaires B4 qui sont émises de temps à autre par la Société.

«Parts sociales privilégiées C» désigne les parts sociales privilégiées C1 et les parts sociales privilégiées C2 prises dans leur ensemble et, une «Part sociale ordinaire C» désigne n'importe laquelle d'entre elles.

«Parts sociales privilégiées C1» désigne les parts sociales privilégiées C1 qui sont émises par la Société.

«Parts sociales privilégiées C2» désigne les parts sociales privilégiées C2 par la Société.

«Parts sociales» désigne toutes les parts sociales ordinaires et les parts sociales privilégiées de toute classe dûment autorisées et émises de temps à autre par la Société.

«Parts sociales ordinaires» désigne les parts sociales ordinaires de classe A, les parts sociales ordinaires de classe B, les parts sociales ordinaires de classe C, les parts sociales ordinaires de classe D, et les parts sociales ordinaires de classe E qui sont émises, de temps à autre, par la Société.

«Parts sociales privilégiées» désigne les parts sociales privilégiées de classe C et n'importe quelles autres equity securities émis et désignés comme tel par la société, qui sont émises de temps à autre.

«PECs» désigne toutes les preferred equity certificates d'une série dûment autorisées et émises par la Société.

«Personne» désigne toute personne physique ou morale, en particulier toute entité légale, toute société, association, partenariat, trust, joint-venture, organisation non constituée en société ou toute une entité gouvernementale.

«Président» désigne le président du Conseil.

«Rendement de la cible» désigne un rendement global, portant sur la valeur nominale de tous les PECs et les parts sociales privilégiés dans leur ensemble, de 11% par an, de sorte que les intérêts seront capitalisés annuellement s'ils ne sont pas payés.

«Sortie» désigne soit une Cotation soit une liquidation volontaire de la Société ou encore une opération qui entraînent pour les Charterhouse Fund une détention de moins de 20% de ses détentions des PECs ou de ses parts sociales initiales dans la Société.

«Statuts» signifie les présents statuts, telle que modifiée de temps à autre.

«Titres privilégiés» désigne les parts sociales privilégiées et les autres titres de participation émis par la Société de temps à autre.

«Valeur d'annulation par Part sociale» a le sens défini à l'article 7.9. des Statuts.

C. Capital - Parts sociales

Art. 7. Le capital social de la Société est fixé à huit millions deux cent dix-huit mille cent soixante-treize euros et quarante centimes (EUR 8.218.173,40) représenté par:

- 2.500.000 parts sociales ordinaires A1, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-);

- 2.500.000 parts sociales ordinaires A2, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-);
- 2.500.000 parts sociales ordinaires A3, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-);
- 2.500.000 parts sociales ordinaires A4, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-);
- 18.750 parts sociales ordinaires B1, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-);
- 18.750 parts sociales ordinaires B2, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-);
- 18.750 parts sociales ordinaires B3, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-);
- 18.750 parts sociales ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-);
- 405.871.170 parts sociales privilégiées C1 ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-); et
- 405.871.170 parts sociales privilégiées C2 ayant une valeur nominale d'un centime d'euro chacune (EUR 0.01-).

Chaque Part sociale donne droit à un vote dans les assemblées générales ordinaires et les assemblées générales extraordinaires.

Tout montant payé par les Associés comme contribution à la Société, en plus du capital social, sera considéré comme une prime d'émission et prime similaire ou comme réserves tel que prévu aux sections 11 et 13 du plan comptable. À condition que les fonds disponibles soient suffisants, ces réserves peuvent être distribuées aux Associés par décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, et/ou par une décision de les assemblées générales ordinaire.

Chaque détenteur de parts sociales ordinaires A, détient, à tout moment le même pourcentage de parts sociales ordinaires A1, parts sociales ordinaires A2, parts sociales ordinaires A3, parts sociales ordinaires A4, dans la mesure où de telles parts sociales ordinaires A sont encore émises.

Chaque détenteur de parts sociales ordinaires B, détient, à tout moment le même pourcentage de parts sociales ordinaires B1, parts sociales ordinaires B2, parts sociales ordinaires B3, parts sociales ordinaires B4, dans la mesure où de telles parts sociales ordinaires B sont encore émises.

Chaque détenteur de parts sociales ordinaires C, détient, à tout moment le même pourcentage de parts sociales ordinaires C1, parts sociales ordinaires C2, parts sociales ordinaires C3, parts sociales ordinaires C4, dans la mesure où de telles parts sociales ordinaires C sont encore émises.

7.1 Les parts sociales ordinaires

7.1.1. Les parts sociales ordinaires A1

(a) Toutes les parts sociales ordinaires de classe A1 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales A1 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales ordinaires A1 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales ordinaires A1 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale ordinaire A1 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

7.1.2. Les parts sociales ordinaires A2

(a) Toutes les parts sociales ordinaires de classe A2 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales A2 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales ordinaires A2 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales ordinaires A2 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale ordinaire A2 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

(a) Toutes les parts sociales ordinaires de classe B seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de classe B sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales ordinaires de classe B achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales ordinaires de classe B sera réduit.

7.1.3. Les parts sociales ordinaires A3

(a) Toutes les parts sociales ordinaires de classe A3 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales A3 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales ordinaires A3 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales ordinaires A3 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale ordinaire A3 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

7.1.4. Les parts sociales ordinaires A4

(a) Toutes les parts sociales ordinaires de classe A4 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales A4 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales ordinaires A4 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales ordinaires A4 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale ordinaire A4 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

7.1.5. Les parts sociales ordinaires B1

(a) Toutes les parts sociales ordinaires de classe B1 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de classe B1 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales ordinaires de classe B1 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales ordinaires de classe B1 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale ordinaire de classe B1 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

7.1.6. Les parts sociales ordinaires B2

(a) Toutes les parts sociales ordinaires de classe B2 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de classe B2 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales ordinaires de classe B2 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales ordinaires de classe B2 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale ordinaire de classe B2 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

7.1.7. Les parts sociales ordinaires B3

(a) Toutes les parts sociales ordinaires de classe B3 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de classe B3 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales ordinaires de classe B3 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales ordinaires de classe B3 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale ordinaire de classe B3 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

7.1.8. Les parts sociales ordinaires B4

(a) Toutes les parts sociales ordinaires de classe B4 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de classe B4 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales ordinaires de classe B4 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales ordinaires de classe B4 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale ordinaire de classe B4 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

7.2 Les parts sociales privilégiées

7.2.1 Les parts sociales privilégiées C1

a) Toutes les parts sociales privilégiées C1 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales privilégiées C1 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales privilégiées C1 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales privilégiées C1 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale privilégiée C1 portera des dividendes privilégiés égal au Montant Préférentiel Echu comme ce qui est alloué pour chaque classe de Part sociale privilégiée conformément à l'article 18 (ii) (a) divisé par le nombre total de parts sociales privilégiées C1.

(c) Chaque Part sociale privilégiée C1 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

7.2.2 Les parts sociales privilégiées C2

a) Toutes les parts sociales privilégiées C2 seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales privilégiées C2 sont réparties au prorata dans le paiement des dividendes et dans toute distribution des actifs autres que sous forme de dividende, qui sont alloués sur une base cumulée à ces parts sociales ordinaires. Toutes les parts sociales privilégiées C2 achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées, avec effet que le nombre de parts sociales privilégiées C2 sera réduit.

(b) Chaque Part sociale privilégiée C2 portera des dividendes privilégiés égal au Montant Préférentiel Echu comme ce qui est alloué pour chaque classe de Part sociale privilégiée conformément à l'article 18 (ii) (a) des Statuts divisé par le nombre total de Parts sociales privilégiées C2.

(c) Chaque Part sociale privilégiée C2 donne droit à son titulaire de voter sur toutes les questions à propos desquelles les Associés ont le droit de vote.

7.3 Les parts sociales privilégiées seront de rang supérieur à toutes les émissions actuelles et futures de parts sociales, mais sont subordonnés à des PECs qui peuvent être émis par la Société ainsi que toutes les autres dettes et dépenses payables par la Société.

7.4 Les parts sociales sont nominatives et ne peuvent être converties en titres au porteur.

7.5 Les parts sociales ordinaires A1, les parts sociales ordinaires A2, les parts sociales ordinaires A3, les parts sociales ordinaires A4, les parts sociales ordinaires B1, les parts sociales ordinaires B2, les parts sociales ordinaires B3, les parts sociales ordinaires B4, les parts sociales privilégiées C1, les parts sociales privilégiées C2, ne seront pas convertible en parts sociales d'une autre classe, sauf avec l'accord unanime de tous les Associés.

7.6 Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

7.7 Le capital social de la Société peut être réduit par annulation de parts sociales, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs des classes entières de parts sociales à travers le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales de cette/ces classe (s). En cas de rachats et d'annulations de classes de parts sociales, de tels annulations et rachats d'actions seront effectués dans l'ordre numérique inverse (en commençant par les parts sociales ordinaires A4, les parts sociales ordinaires B4, les parts sociales privilégiés C2).

7.8 Dans l'éventualité d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de parts sociales (dans l'ordre prévu aux articles 7.7 et 18 (ii) des Statuts), cette classe de parts sociales donne droit à leurs titulaires, au prorata de leur participation dans cette classe, au Montant Total d'Annulation (conformément à l'article 18(ii) des Statuts) et les détenteurs des parts sociales de la classe rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la valeur d'annulation par part, pour chaque Part sociale de la classe concernée détenue par eux et annulée.

7.9 La «Valeur d'Annulation par Part Sociale» sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales en émission dans la classe de parts sociales pouvant être rachetées et annulées.

7.10 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance de la Société conformément à l'article 18(ii) sur la base des comptes intérimaires de la Société au moins huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la classe de parts sociales concernées à condition cependant que ce montant n'est pas plus élevé que le montant distribuable autorisé par la loi.

7.11 Après le rachat et l'annulation des Parts Sociales de la classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part sociale sera due et payable par la Société.

Art. 8. Le capital social peut être modifié à tout moment par l'approbation d'une majorité d'Associés représentant les trois-quarts du capital social au moins.

Art. 9. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque Part sociale. Les copropriétaires doivent désigner un représentant unique qui les représentera envers la Société.

Art. 10. Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre les associés. Entre vifs, ils ne peuvent être transférés qu'à de nouveaux Associés sous réserve de l'approbation de ce transfert par les autres Associés en assemblée générale, à la majorité des trois quarts du capital social.

En cas de décès, les parts sociales de l'Associé décédé ne peuvent être transférées à de nouveaux Associés sous réserve de l'approbation de ce transfert par les autres Associés en assemblée générale, à la majorité des trois quarts du capital social. Une telle approbation n'est cependant pas requise lorsque les parts sont transmises aux parents, descendants ou au conjoint survivant.

D. Gérance

Art. 11. La Société est administrée par un gérant unique ou par un conseil de gérance (le «Conseil») composé d'au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B (chacun un «Gérant») qui n'ont pas besoin d'être associés. La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique ou par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Le Conseil peut créer, de temps à autre, un ou plusieurs comités composés de membres du Conseil et/ou de personnes externes auquel il peut déléguer des pouvoirs et des rôles comme il l'est prévu dans n'importe quel contrat d'investissement que peut être conclu par les Associés, de temps à autres.

Les Gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat.

Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, sans que soit exigée l'existence d'une raison légitime.

Au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance de chaque réunion du Conseil doit être donnée aux gestionnaires, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis.

Le Conseil doit se réunir sur convocation du Président ou tout membre du Conseil, au lieu indiqué dans la convocation. Cette convocation peut être omise dans le cas d'assentiment de chaque membre par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tiendra à un moment et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Le procès-verbal de chaque réunion du conseil doit être rédigé en anglais et être prise par la personne compétente déterminée conformément aux dispositions des Statuts et sera transmis à chaque gérant, ainsi que les documents intéressant le conseil de gérance, lesquels devront être transmis à avant la réunion suivante.

Le quorum pour les réunions du Conseil est la majorité de tous les Gérants nommés de temps à autre qui sont présents ou représentés tout au long de la réunion. Les décisions sont prises à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés à une telle réunion.

Tout Gérant peut donner par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie, à un autre gérant, le pouvoir de se représenter en tant que Gérant à toute réunion du conseil de gérance ou par l'octroi d'une procuration à tout autre Gérant.

Tout membre peut participer à toute réunion du Conseil par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à la réunion peuvent s'entendre mutuellement. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

Dans le cas d'une égalité des voix, celle du président est prépondérante. Tout Gérant a le droit de porter les questions importantes relatives à la gestion du Groupe à l'attention du Conseil, afin qu'elles soient examinées lors des réunions du Conseil.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont signés par le Président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux Gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui peuvent être produites en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux membres.

Le Conseil peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant preuve de la résolution.

Art. 12. Le(s) Gérant(s) ne contractent, en raison de sa / leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Ce sont des agents autorisés et ne sont donc simplement responsables de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique Décisions collectives des associés

Art. 13. Chaque Associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé a droit à autant de voix que de parts sociales qu'il possède ou représente.

Art. 14. Les décisions collectives des Associés ne sont valablement prises, à la première convocation, si au moins la majorité des Associés est présente ou représentée à l'assemblée générale des Associés et si elles sont adoptées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ces seuils ne sont pas atteints, les décisions collectives des Associés sont adoptées valablement à la deuxième convocation à la majorité des votes émis, sans qu'il soit tenu compte de la proportion du capital représenté à la réunion de l'assemblée générale.

La modification des Statuts requiert l'approbation de la majorité des Associés représentant au moins les trois quart du capital social.

Art. 15. L'Associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des Associés en vertu des dispositions de la section XII de la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Exercice social - Comptes annuels - Distribution of profits

Art. 16. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

Art. 17. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et les gérants, ensemble avec le comité d'audit, dresse un inventaire comportant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. (i) Le solde créditeur du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net annuel de la Société.

Sur le bénéfice net de la Société, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour les allouer à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

(ii) Le solde du montant disponible pour la distribution sera alloué comme suit:

(a) en premier lieu, aux détenteurs de parts sociales privilégiées C dans l'ordre numérique inverse, au prorata des actions qu'ils détiennent dans la classe respective des parts sociales privilégiées C, jusqu'au Montant Préférentiel Echu.

(b) ensuite, aux détenteurs de parts sociales ordinaires A dans l'ordre numérique inverse au prorata des actions qu'ils détiennent dans la classe de parts sociales ordinaires A respective jusqu'à ce qu'un TRI de 20% est atteint par des détenteurs de titres de la Société.

(c) par la suite, les montants à distribuer restants seront alloués comme suit:

i. X% de tels montants à distribuer restants seront alloués aux détenteurs de Parts sociales ordinaires A, dans l'ordre numérique inverse au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent dans la classe respective de parts sociales ordinaires A.

ii. Y% de tels montants à distribuer restants seront alloués aux détenteurs de Parts sociales ordinaires B, dans l'ordre numérique inverse au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent dans la classe respective de parts sociales ordinaires B.

Dans l'article 18(ii)(c), les termes suivants ont la signification suivante:

X fait allusion au résultat du calcul suivant: $(0,775 + (0,15 * 0,775 / 0,85)) * 100$

Y fait allusion au résultat du calcul suivant: $(0,225 - (0,15 * 0,775 / 0,85)) * 100$

F. Dissolution - Liquidation

Art. 19. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

Le surplus résultant de la réalisation des actifs et le paiement des dettes, seront distribués entre les Associés au prorata des parts sociales de la Société détenues par eux.

Art. 20. Toutes les questions non régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications selon l'article 18 (ii) des Statuts.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à sept mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G.GRYP, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 8 juillet 2013. Relation: LAC/2013/31534. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013104673/1128.

(130127111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

A4Investments SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 163.944.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg après approbation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 26 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2013.

Référence de publication: 2013096653/12.

(130117702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

ECP Thunnus FII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.150,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 130.953.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 20 septembre 2012 les transferts suivants:

1. ECP Africa FIII Investments LLC, (avec pour adresse IFS Court, TwentyEight Cybercity, Ebene, Ile Maurice), a transféré à ECP Africa Fund III A LLC (n° d'immatriculation 84441 C1/GBL et avec pour adresse IFS Court, TwentyEight Cybercity, Ebene, Ile Maurice) 19,26 parts sociales de valeur nominale USD 25.

2. ECP Africa FIII Investments LLC, (avec pour adresse IFS Court, TwentyEight Cybercity, Ebene, Ile Maurice), a transféré à ECP Africa Fund III PCC (n° d'immatriculation 81608 C1/GBL et avec pour adresse IFS Court, TwentyEight Cybercity, Ebene, Ile Maurice) 836,54 parts sociales de valeur nominale USD 25.

3. ECP Africa FIII Investments LLC, (avec pour adresse IFS Court, TwentyEight Cybercity, Ebene, Ile Maurice), a transféré à ECP Africa Fund III Partnership (avec pour adresse 8th Floor, The Forum, Cnr 5th and Maude Street, Sandton, Afrique du Sud) 70,20 parts sociales de valeur nominale USD 25.

Par suite du contrat susmentionné, les associés de la Société sont les suivants:

Noms des associés	Nombres de parts détenues
ECP Africa Fund III A LLC	19,26 parts sociales de valeur nominale USD 25
ECP Africa Fund III PCC	836,54 parts sociales de valeur nominale USD 25
ECP Africa Fund III Partnership	70,20 parts sociales de valeur nominale USD 25

Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour ECP Thunnus FII S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013096832/27.

(130117215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Europa Iron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.520.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 115.367.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société à Luxembourg en date du 4 juin 2013

Il résulte des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 4 juin 2013 qu'il a été décidé de:

1. réélire Monsieur Eric Biren, Monsieur Vincent Goy, Madame Zivana Krusic tous les trois demeurant professionnellement au 68-70 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg en leur qualité de gérants de la Société, pour une durée indéterminée;

2. prendre acte et accepter la démission de Monsieur Peter Cluff, gérant de la Société avec effet immédiat;

3. élire en tant que gérant de la Société Monsieur Kevin D'Arcy, née le 12 novembre 1975 en Irlande, et résidant professionnellement au 15 Sloane Square, GB-SW1 W 8ER Londres, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 20 juin 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013096823/20.

(130118097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Delamare Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 3.766.235.450,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 119.857.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 décembre 2012 que le mandat de PriceWaterHouseCoopers, avec siège social à 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg en tant que Réviseur d'Entreprises a été reconduit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 Juillet 2013.

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2013096792/16.

(130117339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

CENTRUM Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 158.741.

—
Auszug aus dem Gesellschafterbeschluss der am 10. Juli 2013 gefasst wurde:

Die Gesellschafter beschließen, Herrn Uwe Reppegather, geboren am 5. Oktober 1964 in Hilden, geschäftsansässig in 8a, Kaistrasse, D-40221 Düsseldorf, Deutschland mit sofortiger Wirkung als Geschäftsführer der Gesellschaft abzurufen und mit sofortiger Wirkung Herrn Frank Zabel, geboren am 19. September 1963 in Mannheim, Deutschland, beruflich ansässig in 8a, Kaistrasse, D-40221 Düsseldorf, Deutschland, als neuen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer zu ernennen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Juli 2013.

Für CENTRUM Holding Luxembourg S.à r.l.

Die Domizilstelle

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

Référence de publication: 2013097647/18.

(130118865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Cavecan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 44.211.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 12 juillet 2013

Le Conseil d'administration accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Eric Tazzieri, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg avec effet immédiat.

En date du 12 juillet 2013, le Conseil d'administration coopte en remplacement la société Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;
- Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg
- Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013097636/22.

(130119160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Caves St. Martin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5570 Remich, 53, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 5.220.

—
EXTRAIT

L'assemblée Générale Ordinaire du 02 juillet 2013 a:

- pris acte de la démission de Monsieur Robert GITZINGER de ses fonctions d'administrateur de la société CAVES ST. MARTIN S.A.

- nommé en qualité de nouvel administrateur de la société CAVES ST. MARTIN S.A., Madame Isabelle GALES, née le 28.08.1981 à Luxembourg et demeurant à 4, rue Pierre de Coubertin, L-1358 Luxembourg, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31.12.2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013097638/15.

(130119071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Cityhold Propco 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 172.197.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société

Il résulte de la décision prise par l'associé unique de la Société en date du 11 juillet 2013 qu'a été accepté:

- la démission de M. Renaud Labye en tant que gérant de la Société avec effet au 12 juillet 2013;
- la démission de M. Cliff Langford en tant que gérant de la Société avec effet au 12 juillet 2013;
- la démission de Mme. Habiba Boughaba en tant que gérant de la Société avec effet au 12 juillet 2013;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013097622/17.

(130118670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Copper Blade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 75.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 160.627.

—
Christopher Theodor Schilling Stone demeurant 81, route de Féchy, CH-1170 Aubonne, Vaud, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 31 mai 2013.

Le conseil de gérance de la Société est dès lors composé des gérants suivants pour une durée indéterminée:

- M. John Sutherland;
- M. Neil Ross;
- M. Georges Dassonville; et
- M. Martyn Smith

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013097627/17.

(130118857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Carpintex SA, Carpets and International Textiles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 20.816.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 19 mars 2013

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Philippe VLERICK, Administrateur de sociétés, demeurant Doorniksewijk 49, B-8500 KORTRIJK, de Monsieur Edmond MULLER, Administrateur de sociétés, demeurant 17, Rue de Kahler, L-8378 Klembettingen et de la société BARELDAM S.A., société anonyme ayant son siège social au 25, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, représentée par son représentant permanent, Monsieur Philippe VLERICK, pour une nouvelle période statutaire d'un an. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2013;

- le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme ayant son siège social au 12, Rue Guillaume Kroll, bâtiment F, L-1882 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2013.

Fait à Luxembourg, le 19 mars 2013.

Certifié sincère et conforme

CARPETS AND INTERNATIONAL TEXTILES S.A. en abrégé CARPINTEX S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013097635/23.

(130119267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

**Carpintex SA, Carpets and International Textiles S.A., Société Anonyme,
(anc. Carpintex S.A., SPF, Carpets and International Textiles S.A., SPF).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 20.816.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARPETS AND INTERNATIONAL TEXTILES S.A.

En abrégé CARPINTEX S.A.

(anc. CARPETS AND INTERNATIONAL TEXTILES SA, SPF en abrégé CARPINTEX SA, SPF)

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013097634/14.

(130119238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CEREP Students S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.003.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Référence de publication: 2013097663/30.

(130119244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CCP III Austria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 744.996,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 166.478.

Les comptes annuels, pour la période du 11 janvier 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Référence de publication: 2013097641/12.

(130119535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CFLJ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.083.

Les comptes annuels au 31/12/2011 de la société CFLJ S.à r.l., Société à responsabilité limitée, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013097668/12.

(130119087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CEREP Strategic Land S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 156.531.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renzonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;

- M. Guy Harles;

- M. Damien Renzonnet;

- M. David Pearson; et

- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Référence de publication: 2013097662/30.

(130119246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Credit Suisse Reinsurance Holding No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 162.702.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 15 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Juillet 2013.
TMF (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013097628/13.

(130118591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Crown Luxembourg Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.542.000,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 134.541.

Remplace le dépôt L130096793 effectué en date du 17/06/2013

Le bilan au 31 DECEMBRE 2012 a été enregistré et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013097629/11.

(130118678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CEREP T S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 128.196.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renzonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renzonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Référence de publication: 2013097664/30.

(130119243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Chart International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 92.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
CHART INTERNATIONAL S.A.
Signature

Référence de publication: 2013097672/12.

(130118794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Cheslux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 135.848.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Associé en date du 12 juillet 2013:

- Acceptation de la démission, avec effet au 23 avril 2013, de Madame Catherine Peuteman, gérant de la société.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Mandataire

Référence de publication: 2013097675/12.

(130119063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CEREP Tour Air 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 132.520.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Référence de publication: 2013097666/30.

(130119369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Chapsa Investments S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 518.400,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.634.

Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 13.06.2013

La démission de Monsieur Luc HANSEN de son mandat de gérant est acceptée.

Il est décidé de nommer Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, gérant pour une durée indéterminée

Pour extrait conforme,

Luxembourg.

Référence de publication: 2013097669/14.

(130118541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Concept Beauté Coiffure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 5, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 81.075.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013097686/10.

(130119354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CEREP Valmy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 100.332.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Référence de publication: 2013097667/30.

(130119371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Chart International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 92.962.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 juillet 2013

L'Assemblée Générale décide de reconduire les mandats d'administrateurs de Madame Renée Thielen, Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande venant à échéance lors de cette assemblée générale annuelle jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2017.

Extrait sincère et conforme

CHART INTERNATIONAL S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2013097671/14.

(130118793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Caves St. Martin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5570 Remich, 53, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 5.220.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013097639/10.

(130119144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CEREP Thames S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.837.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, les associés de la Société ont décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renzonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;

- M. Guy Harles;

- M. Damien Renzonnet;

- M. David Pearson; et

- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Référence de publication: 2013097665/30.

(130119368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Consobis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 150.288.

Changement d'adresse:

- Monsieur Thierry Mulliez, Administrateur de catégorie A et né le 26 août 1954, à Roubaix (France), réside désormais au 20, rue d'Hem, Le Vert Coteau, F-59170 Croix (et non plus au 92, Rue Reine Astrid, B-7730 Néchin);
- Monsieur Gérard Mulliez, Administrateur de catégorie A et né le 13 mai 1931, à Roubaix (France), réside désormais au 16, Hameau de la Vacquerie, Les Etangs, F-59170 Croix (et non plus au 92, Rue Reine Astrid, B-7730 Néchin).

Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Certifié sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2013097687/15.

(130119323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CDC Capital Invest AG, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 162.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013097646/9.

(130118367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

COFRA Treasury Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 39.234.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société COFRA Treasury Services S.A. qui s'est tenue en date du 24 juin 2013 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2013, le Conseil d'Administration se compose de:

- Fabrice HUBERTY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48 rue de Bragance, Président du Conseil.
- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48 rue de Bragance.
- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.
- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, Standbrook House, 1st floor, 2-5 Old Bond Street, W1S 4 PD, Angleterre.
- Johny SERÉ, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à B-1804 Vilvoorde, Jean Monnetlaan, Belgique.

A été réélu comme réviseur d'entreprises agréé, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2013:

- Ernst & Young, ayant son siège social à 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach.

Référence de publication: 2013097682/22.

(130118278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Ciuwegas S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5630 Luxembourg, 4, avenue Dr Klein.
R.C.S. Luxembourg E 1.235.

DISSOLUTION

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2013

Se sont réunis les associés de la société civile «Ciuwegas S.C.I., Société Civile Immobilière», avec siège social à L-5630 Mondorf-les-Bains, 4, avenue du Docteur Klein et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section E, sous le numéro E1235.

103090

Résolution:

Les associés décident de liquider et de dissoudre la société civile «Ciuwegas S.C.I, Société Civile Immobilière» avec effet immédiat.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Monsieur Giosue Gasparro / Monsieur Vincenzo Ciufferri

Référence de publication: 2013097678/19.

(130119496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Defense Plaza Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 116.363.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2013097701/13.

(130119193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Cufflinks S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 175.098.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société du 28 juin 2013

Quatrième résolution

Approbation du renouvellement du mandat des Administrateurs.

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de l'ensemble des Administrateurs.

Ces mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 qui se tiendra en 2019.

Cinquième résolution

Approbation du renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Deloitte Audit S.à r.l. aux fonctions de Réviseur d'Entreprises de la Société pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CUFFLINKS S.A.

Référence de publication: 2013097696/21.

(130119147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

DuoDecad IT Services Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 171.358.

EXTRAIT

Par décision écrite de l'associé unique de la Société en date du 18 juin 2013, Mr. László Czéró, avec adresse à Baranyai utca 24, 1117 Budapest, Hongrie, a été nommé gérant de classe B de la Société avec prise d'effet au 25 juin 2013 et pour une période indéterminée.

Suite à cette décision, le conseil de gérance de la Société est, à compter du 25 juin 2013, composé comme suit de:

- Mr. András Somkuti, gérant de classe B, avec adresse au U. 19, Utász, 1143 Budapest, Hongrie;
- Mme Zsófia Hajdú, gérante ce classe A, avec adresse au 6, Frankhegy, 1118 Budapest, Hongrie;
- Mme Judit Domonyi, gérante de classe B, avec adresse au 13, Moricz Zsigmond, 6200 Kiskörös, Hongrie; et
- Mr. László Czéró, gérant de classe B, avec adresse à Baranyai utca 24, 1117 Budapest, Hongrie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Pour DuoDecad IT Services Luxembourg S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013097713/22.

(130118240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

CS International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4645 Nieder Korn, 145, route de Pétange.

R.C.S. Luxembourg B 150.018.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2013097694/11.

(130119036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Development Venture III S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.467.

Extrait des décisions prises par les associés de la Société lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 5 juin 2013:

- reconnaissance de la démission de Mr Laurent Liot, Mr Richard Pinnock et Mr Guillaume Spinner en tant que membres du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat;

- nomination de Mme Marie-Hélène Lamarque, née le 10 mai 1959 à Talence (France) demeurant professionnellement au 100, Esplanade du Général de Gaulle, F-92932 Paris La Défense en tant que membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2016.

- nomination de Mr Antonello De Filippo, né le 11 février 1976 à Isernia (Italie) demeurant professionnellement au 21 boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en tant que membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2016.

- nomination de Mr Jean-François Le Téo, né le 11 août 1968 à Saint-Brieuc, France, demeurant professionnellement au 100, Esplanade du Général de Gaulle, F-92932 Paris La Défense en tant que membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2016.

Le conseil de surveillance se compose désormais de Mme Marie-Hélène Lamarque, Mr Antonello De Filippo et Mr Jean-François Le Téo.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Development Venture III S.C.A.

Référence de publication: 2013097707/26.

(130118715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Duet Global Equity Fund S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 148.008.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013097711/10.

(130118837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

EIF Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.536.900,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 112.009.

—
Extrait des résolutions prises par les associés en date du 5 juillet 2013

- La démission de Monsieur Peter van Opstal, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique, effective au 1^{er} juillet 2013.

- Monsieur Daniel Laurencin, employé privé, avec adresse professionnelle au 26-28 rue Edward Steichen à L-2540 Luxembourg est élu par l'associé unique en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée et effective à partir du 1^{er} juillet 2013.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013097766/18.

(130118592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

DSAT Cinema S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2651 Luxembourg, 10, rue Saint Ulric.

R.C.S. Luxembourg B 173.467.

—
Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 6 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 5 avril 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013097730/13.

(130119058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Canaco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 13, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 96.573.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 7 juin 2011

L'Assemblée Générale des actionnaires prend connaissance du changement d'adresse de son administrateur et administrateur-délégué Monsieur Guy KOHNEN, domicilié Chemin-Rue 12, à B-4960 Malmédy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 juillet 2013

Pour CANACO S.A.

Société Anonyme

FIDUNORD S.à r.l.

Référence de publication: 2013097631/15.

(130118340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Luxembourg Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 122.807.

Extrait de Transfert de Parts Sociales

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 21 Mai 2013 que:

la société Centuria Holding BV., société de droit néerlandaise, établie et ayant son siège social au Naritaweg 165 Telestone 8,1043BW Amsterdam, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 34182433, cède

- 500 (cinq cents) parts sociales qu'elle détenait dans la société Luxembourg Holding 1 S.à.r.l à:

Centuria Real Estate Asset Management International S.A. Société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 14, rue du marché aux herbes, L-1728 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 96 465

Suite à ce transfert les parts sociales de Luxembourg Holding 1 S.à.r.l. sont désormais réparties comme suit:

Centuria Real Estate Asset Management International S.A.:	500 parts sociales
Centuria Holding BV:	0 part sociale
Total:	500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Juillet 2013.

Pour Luxembourg Holding 1 S.à.r.l

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013100740/26.

(130121816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

D.B. International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.911.

La Société a été constituée suivant acte notarié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°427 du 21 novembre 1990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013096791/14.

(130117517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Deloro Holdings (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 96.901.

EXTRAIT

- L'actionnaire unique de la société a désormais son siège social à l'adresse suivante: 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, DE 19801, Etats Unis d'Amérique.

Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Référence de publication: 2013096793/12.

(130117483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

OTPP Power Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.784.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OTPP Power Luxembourg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013106228/11.

(130128356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Inter-Trader S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 171.800.

Par décision du Conseil d'administration du 29 avril 2013, Dr. Khayri Agila A. A., demeurant professionnellement à Tripoli (Lybie), Hiti Str., FF.1, F.2, B.40, a été coopté, avec effet au 19 février 2013, au Conseil d'Administration, en remplacement de Madame Noëlle Paré, administrateur et administrateur-délégué, démissionnaire.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2018.

Luxembourg, le 13/06/2013.

Pour: INTER-TRADER S.A.

Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013103308/17.

(130125971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Inter-Solar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 147.101.

Procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société a Luxembourg le 24 mai 2013

Le vingt quatre mai deux mille treize, Monsieur Aloyse STEICHEN, gérant de sociétés, demeurant à 2, Avenue des Lignes, MC-98000 Monaco (l' «Associé Unique»), a pris note de la démission de Monsieur Georges Gudenburg, en date du 21 mai 2013, de ses fonctions de gérant de la Société, avec effet immédiat.

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Aloyse STEICHEN, né le 29 novembre 1960 à Schiffange, Luxembourg, demeurant à 2, Avenue des Lignes, MC-98000 Monaco, et Madame Michèle HENKES, née le 25 mars 1961 à Differdange, Luxembourg, demeurant à 2, Avenue des Lignes, MC-98000 Monaco, en tant que gérants de la Société avec effet à la date des présentes résolutions et de fixer la durée de leur mandat jusqu'à l'assemblée des associés appelée à délibérer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Suite à cette résolution, la Société est dirigée par un conseil de gérance composé comme suit:

- Monsieur Aloyse STEICHEN, gérant

- Madame Michèle HENKES, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103307/20.

(130125705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

InterFact S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-5326 Contern, 15, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 82.163.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 24 Juin 2013 que les mandats en tant que membres du conseil de gérance de Mr Artur Michalczyk, Mr Monsieur Morten Brogger et Mr Guy Sochovsky ont été renouvelés, leurs mandats se terminant lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la Société pour l'exercice social se terminant au 31 Décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 Juin 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013103309/17.

(130125296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

ACRON Lux Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 170.549.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 9 juillet 2013 à Luxembourg

L'Assemblée Générale Annuelle de la Société a décidé de renommer BDO Audit S.A., une société anonyme de durent constituée et valablement existante sous les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-2013 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.570, en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ACRON Lux Management S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013101973/17.

(130124954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Aventura Worldwide A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R.C.S. Luxembourg F 9.633.

—
STATUTS

Entre les soussignées, dénommé(e)s ci-après "membres fondateurs", il a été constitué une association sans but lucratif régie par les présents statuts et la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif:

Adam Purcell DEACON, Secrétaire, né le 02/08/1985 à Okehampton (Royaume-Uni), demeurant 30, Woodmans Orchard, EX5 2SE Talaton, Exeter, Royaume-Uni; et

Beatrix VAGACS, Président, née le 22/12/1975 à Nyilvántartó Hivatal (Hongrie), demeurant Jozsef Attila Utca 8, Budapest, 1039, Hongrie; et

Todd Steven WARMINGTON, Trésorier, né le 04/12/1972 à Ohio (U.S.A.), demeurant 6714 Painesville Ravenna RD, Concord TWP OH 44077-2338.

I - Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. L'association est constituée sous la dénomination Aventura Worldwide ASBL. Cette dénomination doit figurer sur tous les actes, factures annonces, publications, lettres, commandes et autres pièces émanant de l'association.

Art. 2. Objet. L'association a pour objet:

Un résumé détaillé de l'objet de sa création,

Aventura Worldwide ASBL existera pour promouvoir et soutenir les micro-organismes de bienfaisance dans le monde. Cet objectif sera atteint à travers l'organisation de séjours de tourisme d'aventure et d'autres événements de charité à travers le monde. Les organismes de bienfaisance que nous souhaitons aider et servir sont ceux qui prennent en charge les personnes vulnérables, les jeunes et tous ceux qui existent pour garantir que les générations actuelles et futures aient une meilleure planète sur laquelle vivre. Aventura Worldwide ASBL veut conserver l'environnement du monde et de créer un monde plus heureux que procure aux gens des choix de vie plus fortes. Aventura Worldwide ASBL sera un facteur de changement social.

Aventura Worldwide ASBL permettra d'atteindre leurs objectifs grâce à un certain nombre de volets spécifiques des événements et des animations qui permet aux individus progressistes à s'unir dans l'esprit, de générer des rapports et faire avancer le changement à faire du monde un endroit bien meilleur. Plus qu'une organisation d'événements Aventura Worldwide ASBL est un moteur de changement social.

Aventura Worldwide ASBL donne aux organisations d'enfants dans le monde, parce que ce sont les jeunes qui héritera de cette planète et de bénéficier en totalité et directement à partir de notre action dans le présent. Aider à permettre des choix de vie plus heureuse et une existence plus heureuse pour ceux sur la terre. Car sans la connaissance de nos actions ne peut y avoir aucune compréhension. Et c'est seulement par la connaissance et l'action correcte dans le présent pour améliorer ce monde que leur lumière et la lumière des générations futures sur cette planète vont briller.

Aventura Worldwide ASBL invite certaines personnes qui sont dans l'alignement en effet, le caractère et l'esprit de cette philosophie, comme conscient qu'il est humainement possible dans l'approche. Sans distinction de nationalité, d'âge, de race ou de position sociale perçue. Il s'agit d'une philosophie fondée sur le désir spirituel de responsabiliser, motiver, aider et servir les autres. C'est une philosophie vers la lumière qui brille, en vue de donner aux gens la chance de faire les choses qu'ils aiment / s'amusant et dans le processus, poussant en avant avec le changement pour les générations futures. Améliorer pour le bénéfice de tous, maintenant. Pour le support naturel de toutes les personnes sensibles de la planète et pour le bénéfice direct de l'écosystème dans lequel nous interagissons.

Aventura Worldwide ASBL est un politique et n'est pas lié par les conceptions juridiques / politiques et des dogmes.

Il fait cependant; unir les gens qui sont dans l'alignement, de l'enseignant au travailleur d'aide à l'influenceur et décideur. De toutes les sphères de l'existence en vertu d'un objectif commun, à améliorer le monde pour les plus vulnérables et ceux qui sont mis à habiter ce que nous laissons derrière nous. Vous devez «payer pour jouer» et plus d'une société d'événements Aventura Worldwide ASBL est un moteur de changement social.

Art. 3. Siège social. Le siège social de l'association est établi au 50 Esplanade, L-9227 Diekirch, Luxembourg

Il peut être transféré dans tout autre lieu du pays sur décision de l'Assemblée Générale.

Toute modification du siège social doit être publiée dans le mois de sa date.

Art. 4. Durée. L'association est constituée pour une durée indéterminée. Elle pourra être dissolue à tout moment sur décision de l'Assemblée Générale.

II - Exercice social

Art. 5. Exercice social. L'exercice social coïncide avec l'année scolaire, il commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de l'année suivante. Le premier exercice social commence au jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2013.

III - Membres

Art. 6. Adhésion. Peut devenir membre effectif de l'association toute personne physique ou morale ayant présenté une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration, qui procède à l'examen de la demande et s'entoure de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre sa décision. Le conseil d'administration décide souverainement et n'est pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura lieu, ou le cas échéant, sera refusée.

Art. 7. Le nombre. Le nombre minimum de membres associés est de trois.

Art. 8. Démission. Tout membre peut quitter l'association en adressant par lettre recommandée sa démission au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire tout associé qui, après mise en demeure envoyée par lettre recommandée, ne s'est pas acquitté de la cotisation dans les délais de trois mois à partir de la mise en demeure.

Art. 9. Révocation. Tout associé peut être exclu par le conseil d'administration:

- En cas d'infraction aux présents statuts
- En cas de manquement important à ses obligations envers l'association, constatée par le conseil d'administration.

Un encours dûment motivé devant l'assemblée générale est possible. L'assemblée générale décide souverainement en dernière instance, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

IV - Assemblée générale

Art. 10. Pouvoirs - Réunion - Convocation. L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile, sur convocation du président du conseil d'administration, adressée un mois à l'avance par lettre circulaire à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième des membres de l'association.

Pour les votes, il sera possible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite.

Art. 11. Résolutions. Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

V - Administration

Art. 12. Composition - Mandat - Pouvoir. L'association est gérée par un conseil d'administration composé trois membres au moins, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des de votes valablement émis.

La durée de leur mandat est d'un an. Les administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de présidents, secrétaire et trésorier.

Les pouvoirs des administrateurs sont ceux devant la loi et des présents statuts. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Art. 13. Réunion. Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent, mais au moins une fois par trimestre.

De même le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou à la demande de son président.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

Art. 14. Signature. L'association est engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil d'administration.

Art. 15. Délégation de pouvoir. Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

VI - Contributions et Cotisations

Art. 16. Contribution. Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de l'association, ne seront pas tenus de payer une contribution.

VII - Mode d'établissement des comptes

Art. 17. Comptes annuels. Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

VIII - Modification des statuts

Art. 18. Conditions. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celle-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers de ses membres.

Art. 19. Publications. Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

IX - Dissolution et Liquidation

Art. 20. Conditions. La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Art. 21. Affectation du patrimoine. En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

X - Dispositions finales

Art. 22. Conditions. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Référence de publication: 2013101969/123.

(130123559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

LAU RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 27.859.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 juin 2013:

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats d'Administrateur:

- d'ITM Entreprises, Société de droit français, ayant son siège social 24 Rue Auguste Chabrières, Paris F-75015, représentée par Monsieur Marc LEGRAND demeurant 74 Boulevard Gambetta, Saint-Quentin F-02100,
- de Monsieur Patrick de BOSSCHERE, Administrateur de Société, demeurant 56 Rue Hurtebise, Compiègne F-60200,
- de Monsieur Benoît FERTE, Administrateur de Société, demeurant 50 Rue Saint-Thibault, Provins F-77100,
- de Monsieur Dominique LAMBRE, Administrateur de Société, demeurant 18 Rue Santos Dumont, Balma F-31130,
- de Monsieur Eric RICHARD, Administrateur de Société, demeurant 52 Avenue de Nauzan Plage, Vaux sur mer F-17640,

Ces mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat d'ERNST & YOUNG SA, Réviseur d'entreprises agréé, ayant son siège social 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, Munsbach L-5365, en sa qualité de Réviseur Externe.

Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Nom de la Société: LAU RE

Siège Social: Luxembourg L-2314, 2A, Place de Paris

Numéro du registre du commerce: B 27859

Composition du Conseil d'Administration:

- ITM Entreprises, Société de droit français, ayant son siège social 24 Rue Auguste Chabrières, Paris F-75015, représentée par Monsieur Marc LEGRAND demeurant 74 Boulevard Gambetta, Saint-Quentin F-02100,
- Monsieur Patrick de BOSSCHERE, Administrateur de Société, demeurant 56 Rue Hurtebise, Compiègne F-60200,
- Monsieur Benoît FERTE, Administrateur de Société, demeurant 50 Rue Saint-Thibault, Provins F-77100,
- Monsieur Dominique LAMBRE, Administrateur de Société, demeurant 18 Rue Santos Dumont, Balma F-31130,
- Monsieur Eric RICHARD, Administrateur de Société, demeurant 52 Avenue de Nauzan Plage, Vaux sur mer F-17640,

Réviseur externe

ERNST & YOUNG SA, Réviseur d'Entreprises agréé, ayant son siège social 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, Munsbach L-5365,

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Pour mention aux fins de la publications au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Eric MACE.

Référence de publication: 2013113356/39.

(130137643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Japoa SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3209 Bettembourg, 57A, Leischemer.

R.C.S. Luxembourg E 5.137.

—
STATUTS

L'an deux mil treize, le huit juillet.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Raul José CASTANHEIRA MARQUES, fondé de pouvoir, demeurant à L-3209 Bettembourg, 57, A Leischemer, agissant tant en son nom personnel, qu'en tant que représentant sur base de deux procurations données en date du 15 juin 2013 de:

- Monsieur Manuel CANAIS MARQUES, retraité, demeurant à L-3260 Bettembourg, 184, route de Mondorf,
- Madame Maria de Lurdes CASTANHEIRA NABEIRO MARQUES, retraitée, demeurant à L-3260 Bettembourg, 184, route de Mondorf,

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur, par le mandataire des comparants et par le notaire instrumentant resteront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

2. Madame Silvia Maria CASTANHEIRA NABEIRO MARQUES, aide-éducatrice, demeurant à L-5410 Beyren, 1A, rue Widdem,

3. Monsieur Porfirio Manuel CASTANHEIRA MARQUES, chauffagiste, demeurant à L-1221 Luxembourg, 55, rue de Beggen,

4. Monsieur Fernando Manuel CASTANHEIRA MARQUES, gérant, demeurant à L-4925 Bascharage, 11, rue de Haut-charage,

Les comparants ont demandé au notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société civile immobilière qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société civile immobilière prendra la dénomination: «JAPOIA SCI».

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition, la vente, la location et la mise en valeur de tous immeubles pour compte propre.

La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, plus particulièrement hypothéquer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son prédit objet ou susceptibles de le favoriser, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

Art. 3. Le siège social est établi dans la Commune de Bettembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché par simple décision des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis à donner dans les six premiers mois de l'exercice avec effet au 31 décembre, par lettre recommandée à ses co-associés.

Le ou les associés auront le droit de préférence jusqu'à la fin de l'exercice pour le rachat des parts de l'associé sortant.

Les éléments de l'état de situation serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 5. Le capital social est fixé à trois cent mille quatre cents euros (300.400,-EUR) divisé en trois mille quatre (3.004) parts d'intérêts de cent euros (100,-EUR) chacune, réparties comme suit:

1. Monsieur Manuel CANAIS MARQUES, prénommé	1.500
2. Madame Maria de Lourdes CASTANHEIRA NABEIRO MARQUES, prénommée	1.500
3. Madame Silvia Maria CASTANHEIRA NABEIRO MARQUES, prénommée,	1
4. Monsieur Porfirio Manuel CASTANHEIRA MARQUES, prénommé,	1
5. Monsieur Fernando Manuel CASTANHEIRA MARQUES, prénommé,	1
6. Monsieur Raul José CASTANHEIRA MARQUES, prénommé,	1

Art. 6. Les transmissions des parts s'opéreront en observant l'article 1690 du Code civil. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être transmises entre vifs ou pour cause de mort à des tiers ou non-associés, hormis les descendants en ligne directe, qu'avec l'agrément de tous les associés, ces derniers, en cas de refus d'agrément, s'obligent à reprendre les parts moyennant paiement de leur valeur, à fixer par voie d'expertise des éléments de l'état de situation.

Art. 7. Chaque part donne droit à la propriété sociale et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs les associés sont tenus des dettes de la société chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la société, les associés essayeront dans la mesure du possible d'obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un des associés.

L'incapacité juridique, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou plusieurs des associés ne mettront pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les co-proprétaires indivis sont tenus pour l'exercice de leurs droits de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 10. La société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par les associés, qui fixeront leurs pouvoirs et la durée de leur fonction.

Le ou les gérants représenteront la société tant en justice que vis-à-vis de tiers.

Art. 11. Les associés se réunissent en assemblée générale toutes les fois que les affaires de la société ou les associés représentant un quart du capital social le requièrent.

Art. 12. Les convocations aux assemblées ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés quinze jours au moins à l'avance avec indication sommaire de l'objet de la réunion.

L'assemblée pourra même se réunir sur simple convocation verbale et sans délai, si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 13. Tous les associés ont droit d'assister à l'assemblée générale et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un mandataire. L'assemblée ne pourra délibérer que si au moins la moitié des associés, représentant la moitié des parts émises, est présente ou représentée.

Lorsque l'assemblée générale est appelée à délibérer dans les cas prévus à l'article 16 ci-après, elle doit être composée au moins des trois quarts des associés représentant les trois quarts de toutes les parts.

Si ces conditions ne sont pas remplies l'assemblée est convoquée à nouveau et elle délibère valablement, quel que soit le nombre des associés et des parts qu'ils représentent, mais uniquement sur les points ayant figuré à l'ordre du jour de la première réunion.

Art. 14. Toutes les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés présents, sauf ce qui est stipulé aux articles 13 alinéa 2 et 16 où les décisions devront être prises à la majorité des trois quarts.

Chaque associé présent ou représenté à l'assemblée a autant de voix qu'il a de parts, sans limitation.

Art. 15. L'assemblée générale ordinaire annuelle entend le rapport de la gérance, discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle autorise tous actes excédant les pouvoirs du ou des gérants. Elle nomme les gérants et fixe leurs pouvoirs, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

Art. 16. L'assemblée générale statuera à la majorité des trois quarts des parts émises sur les propositions de modification des statuts, notamment d'augmentation ou de réduction du capital et de la division afférente en parts sociales; de dissolution, de fusion ou scission ou de transformation en société de toute autre forme, d'extension ou de restriction de l'objet social.

Art. 17. Les délibérations des assemblées sont consignées sur un registre spécial signé par les associés.

Art. 18. La gérance tient une comptabilité régulière des opérations sociales.

Elle établira au 31 décembre.

Les produits nets de la société, constatés par l'état de situation annuelle, déduction faite des frais généraux, des charges sociales et des amortissements, constituent le bénéfice net.

Ce bénéfice, sauf la partie qui serait mise en réserve par l'assemblée générale ordinaire, sera distribué entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Art. 19. Toutes contestations éventuelles, qui peuvent s'élever entre associés ou entre la société et un associé ou ayant-droit d'associé au sujet des affaires sociales pendant le cours de la société, ou de sa liquidation, sont soumises à la juridiction du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A cette fin, tout associé ou ayant-droit d'associé doit faire élection de domicile au siège de la société. A défaut de pareille élection de domicile toutes assignations, significations sont valablement faites au parquet du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.

VI. Disposition générale.

Art. 20. Les articles 1832 à 1872 du Code civil ainsi que les dispositions de la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouvent leur application partout, où il n'y est dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription et Paiement

Le capital social d'un montant total de trois cent mille quatre cents euros (300.400,-EUR) a été souscrit par apport en nature des biens suivants:

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble en copropriété dénommé «Résidence Canais», sis à L-3260 Bettembourg, 184 route de Mondorf, inscrit au cadastre ainsi qu'il suit:

Commune de Bettembourg section A de Bettembourg

numéro 2624/8381, lieu dit «Route de Mondorf», place (occupée) immeuble en copropriété, contenant 3 a 21 ca.

a) en propriété privative et exclusive:

- Le lot 001 AD 81, une CAVE sise au sous-sol, d'une surface utile de 70,18 m2 et faisant	94,83/1.000
- Le lot 002 BU 81, un JARDIN sis au sous-sol d'une surface utile de 133,65 m2 et faisant	3,00/1.000
- Le lot 003 AA 00, un GARAGE INTERIEUR sis au rez-de-chaussée, d'une surface utile de 34,03 m2 et faisant	45,98/1.000
- Le lot 006 AD 00, un APPARTEMENT sis au rez-de-chaussée, d'une surface utile de 78,92 m2 et faisant	213,29/1.000
- Le lot 007 AA 01, un GRENIER sis au premier étage, d'une surface utile de 34,03 m2 et faisant	66,23/1.000

b) en copropriété et indivision forcée: 423,33/1.000

QUATRE CENT VINGT-TROIS virgule TRENTE-TROIS MILLIEMES (423,33/1.000) des parties communes y compris le sol et terrain

évalué à 300.000,- EUR

TOTAL: 300.000,- EUR

et par un apport en espèces de quatre cents euros (400.-EUR).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution en application de l'article 7 et du point 3 de l'article 6 de la loi du 29 décembre 1971 sur les sociétés familiales s'élève approximativement à 4788,-Eur.

Assemblée générale extraordinaire.

Et ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social se considérant tous comme valablement convoqués se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le siège social a été fixé à L-3209 BETTEMBOURG, 57, A Leischemer.

2. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Monsieur Fernando Manuel CASTANHEIRA MARQUES, prénommé, demeurant à L-4925 Bascharage, 11, rue de Hautcharage,

Monsieur Raul José CASTANHEIRA MARQUES, prénommé, demeurant à L-3209 Bettembourg, 57, A Leischemer, lesquels auront tous pouvoirs pour engager la société par leur signature conjointe avec pouvoir de délégation réciproque, y compris ceux de donner hypothèque et mainlevée.

DONT ACTE, fait et dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. CASTANHEIRA MARQUES, S. CASTANHEIRA. NABEIRO MARQUES, P. CASTANHEIRA MARQUES, F. CASTANHEIRA MARQUES P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11/07/2013. Relation: LAC/2013/32334. Reçu 1.800,-€ (mille huit cents Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013113285/162.

(130137840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

NBK Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 12.093.

In the year two thousand thirteen, on the eighteenth day of July.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held the Extraordinary General Shareholders' Meeting of the company NBK HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 12093, incorporated on 16 May 1974 pursuant to a deed received by Me Marc ELTER, then notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 127 of 27 June 1974.

The Articles of Incorporation of the company have been amended for the last time on 28 March 2011 pursuant to a deed received by Me Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1457 of 4 July 2011.

The meeting is opened and presided over by Mr Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Carine GRUNDHEBER, licenciée en lettres modernes, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mrs Jacqueline HONYMUS, chartered accountant, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to put the company into liquidation.
2. Appointment of a liquidator and determination of his powers.

II) The present meeting has been duly convened by notices mentioning the agenda and published:

a) in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations:

- number 1551 of 29 June 2013, and
- number 1629 of 9 July 2013;

b) in the «Letzebuenger Journal»:

- number 150 of 29 June 2013, and
- number 158 of 9 July 2013.

III) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed *ne varietur* by the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

IV) It appears from the attendance list that 52,756 (fifty-two thousand seven hundred fifty-six) shares out of the 53,125 (fifty-three thousand one hundred twenty-five) issued shares of the Company, are duly represented at the present Extraordinary General Meeting.

V) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended, the Meeting decides to dissolve the Company and to put it into liquidation as from today.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the Meeting decides to appoint as liquidator:

KPMG Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg limited liability company having its registered office at 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 149133.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

It may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

It may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

It may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand one hundred Euros (EUR 1.100,-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société NBK HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 12093, constituée en date du 16 mai 1974 suivant acte reçu par Maître Marc ELTER, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 127 du 27 juin 1974.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu en date du 28 mars 2011 suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1457 du 4 juillet 2011.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine GRUNDHEBER, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Jacqueline HONYMUS, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert au notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Décision sur la mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II) La présente assemblée a été dûment convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations:

- numéro 1551 du 29 juin 2013, et
- numéro 1629 du 9 juillet 2013;

b) dans le Letzebuerger Journal:

- numéro 150 du 29 juin 2013, et
- numéro 158 du 9 juillet 2013;

III) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte.

IV) Il ressort de la liste de présence que 52.756 (cinquante-deux mille sept cent cinquante-six) actions sur les 53.125 (cinquante-trois mille cent vingt-cinq) actions actuellement en circulation sont dûment représentées à la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

V) Le Président constate que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Assemblée décide de nommer en qualité de liquidateur:

KPMG Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 149133.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaut.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. HANSEN, C. GRUNDHEBER, J. HONYMUS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 juillet 2013. LAC/2013/34395. Reçu douze euros 12,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013113431/148.

(130137436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Jiveach S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 23.608.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013113294/14.

(130137998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.
